

# University of Southern Maine USM Digital Commons

Le Boréal Express Publications

9-1963

Le Boréal Express, v.2 n.1, (September 1963)

Franco-American Collection

Follow this and additional works at: https://digitalcommons.usm.maine.edu/fac-boreal-express

This Book is brought to you for free and open access by the Publications at USM Digital Commons. It has been accepted for inclusion in Le Boréal Express by an authorized administrator of USM Digital Commons. For more information, please contact jessica.c.hovey@maine.edu.

PAR L'HISTOIRE - CITOYEN DU TEMPS

(Trois-Rivières, septembre 1963)

VOLUME 2, No 1

#### EQUIPE TONNERRE: UNE DU

Pour la première fois de son histoire, la Nouvelle-France sent que sa destinée est entre les mains d'une équipe solide, forte d'espoirs et de réalisations. Depuis Champlain, aucun chef n'a eu une personnalité aussi forte que notre actuel intendant.

Le ministre Colbert semble s'intéresser plus que ses prédécesseurs aux colonies. Le vice-roi, Mgr de Tracy, est venu en personne constater quelle était la situation de la Nouvelle-France. A la tête du régiment

de Carignan, il a réussi à pacifier les Iroquois, L'intendant Talon, au pays depuis un an à peine, connaît mieux que tout autre les possibilités immenses du Canada.

Tous les espoirs sont permis. Les Canadiens peuvent maintenant regarder vers demain avec moins de craintes. Les Iroquois défaits, ils auront plus l'impression d'être maîtres chez eux l

COLBERT, TRACY, TALON, COURCELLE: QUATRE GRANDS NOMS!



COLBERT







Courcelle

TRACY

TALON

## LE RÉGIMENT DE CARIGNAN

#### L'OEUVRE

Envoyé dans le but de mettre à la raison les Agniers, le régiment de Carignan a encore tout à faire. En effet, la première expédition dirigée par M. de Courcelle, l'hiver dernier, contre les Agniers, fut plus désastreuse pour les François que pour l'ennemi. Au lieu de se rendre chez cette peuplode, le gouverneur s'écrat et alla percer à Schenectady parce qu'il n'attendit pas ses guidas alganquins. Il précipita son aventureuse marche et, ses soldats manquant de raquettes, de couvetures, de vivres, souffrirent plus du froid, de la faim et des maladies contractées que des Iroquois.

Une nouvelle expédition a été organisée cette année. M. de Tracy, malgré son âge, a tenu à en assumer la direction.

La situation des Inaquosis ett devenue très précaire avec la restauration de Charles II en Angleterre, son ailliance avec Louis XIV et surtout ses prétentions sur la Nouvelle-Hallande. On sait en éfet que la Nouvelle-Amsterdan et Fort Orange sont accupés par les troupes anglaises au profit du frère du roi, Jacques, duc d'York, Et ce qui est significait des inten-tions britanniques, le colonel Richard Nicolis qui dirige cette conquête a rebaptisé les deux places hallandaises des noms des frères de Charles II, NOUVELLE-YORK, et ALBANY.

Les Iraquois se verront-ils coincés entre deux alliés européens ? Le régiment de Cari-gnan réussira-t-il à les soumettre totalement ?

#### UNE OFFRE ANGLAISE

#### Débarrasser le pays des Iroquois

Québec. — Le major Guebín, de Boston, a fait, il y a quelques années une proposition intéressante : exterminer les Iraquois, "si l'an lui voulait danner seulement vingt mille francs." Demmage que les autorités n'aient pas tenu compte de l'offre. Pour une somme aussi modique, déliver la Nouvelle-France de son principal ennemi, c'était l'aubaine rêvée. Depuis la date de la proposition, on a dépensé beaucoup plus que vingt mille francs pour combattre les Iraquois et ils sont encore menaçants.

#### **MAISONNEUVE** EST DESTITUÉ

M. le Marquis de Tracy, porteur d'ins-tructions royales, a non seulement fait en-trer Ville-Marie dans le droit commun, mais il a de plus destitué l'homme qui présidait à ses destinées depuis vingt-trois a

M. de Maisonneuve est renvoyé en France comme un indésirable. Ses services passés, son zèle, sa vertu, son désintéressement, mé-ritaient un meilleur sort. Le geste du vice-roi manque pour le moins d'élégance.

#### VILLE-MARIE RENTRE DANS LE RANG

Depuis sa fondation en 1642, Ville-Marie dépendait directement de la Société françai-se de Notre-Dame de Montréal, représentée so de Norre-Dame de Montreal, représentée chez nous por Maisonneuve. Elle échappoit ainsi à la juridiction des autorités locales, ce qui créait une situation anormale. Le 6 mars 1643, la Compagnie de Montréal a été dissoute et ses droist de propriété et de seigneurie sur l'île de Montréal sont passés aux Sulpiciens.

M. de Tracy, au nom du roi, vient de dé-créter que Ville-Marie sera dorénavant sou-mise au même régime que les autres pour de la Nouvelle-France. La ville sainte devient ville royale, gouvernée par un gouverneur du roi, comme Québec et Trois-Rivières.

#### BILAN DE LA COLONIE

Le rôle des habi



d'après Ph. de Champaigne

FOUQUET



Il y a cinq ans (1661) -

Le cardinal Mazarin meurt à Paris après avoir préparé le roi Louis XIV à assumer lui-même la direction de l'Etat. Avant de mourir, il avait manifesté beaucoup d'esti-me pour Colbert, devenu depuis une des figures les plus marquan-

Il v a dix ans (1656) -

La Tour, Temple et Crowne reçoivent de Cromwell une grande par-tie de l'Acadie. Début de la publication des "Pro-

Il y a vingt ans (1646) -

Le père Isaac Jogues, accompagné par un jeune Français, nommé Jean de Lalande, quitte Québec à des-tination des villages iroquois où ils trouveront une mort horrible, quelques mois plus tard,

Il y a vingt-cinq ans (1641) -

Présentation, à Paris, de Polyeucte. Succès assez froid, à cause du sujet : on ne trouve pas convena-

Il v a trente ans (1636) -

Montmagny est nommé gouverneur de la Nouvelle-France. Corneille présente "Le Cid". Au succès de la première, succède une malheureuse querelle dont on par-le encore aujourd'hui. Fondation de l'Université de Har-

Il y a quarante ans (1626) -

Il y a cinquante ans (1616) -François de Sales écrit son "Traité ichelieu entre au Conseil du Roi

Il y a cent ans (1566) -L'évêque Charles Borromée public le "Catéchisme du Concile de Tren UNE INTERVIEW

#### Notre envoyé spécial rencontre FOUQUET dans sa PRISON

(NDLR) — Après bien des démarches, notre envoyé spécial en France a obtenu la permission et les sauf-conduits nécessaires pour interviouver Nicolas Fouquet dans sa prison de Pignerol. Nous donnons ci-après le texte complet de cette entrevue qui fera sensation.

Il y a deux jours que nous sommes partis de Turin. Le soir du deuxième jour nous arrivons en vue de Pignerol. Les fortifications majestueuses de cette place, considérée comme la clé de l'Italie, se dressent, farouches, devant nous. Songeurs, en nous approchant de ces murs qui ont vu les grandes vic toires de François Ier et de Richelieu, nous pénétrons enfin dans la ville.

Celle-ci n'est pas tellement populeuse mais extrêmement active. Les habitants italiens et les membres de la garnison française sillonnent les rues en tous sens. Nous nous dirigeons jusqu'à la place d'armes. De là, nous apercevons le château, solide, sombre et silencieux. Les rois de France ont bien choisi la prison d'état où ils exilent les grands prisonniers politiques.

Le lendemain nous pénétrons dans la prison. Nicolas Fouquet nous reçoit dans les appartements qui lui servent de cellule. Sombre, pâle, les yeux perdus dans un passé dont il garde la nostalgie, l'ancien seigneur de Vaux répond de bonne grâce à nos questions, même à celles qui pourraient parai-

O. - Monsieur Fouquet, depuis votre arrestation, le 5 septembre 1661, on parle encore à Paris des détourne-ments de fonds dont vous auriez été coupable. Maintenez-vous encore vos prétentions à l'innocence ?

Ces accusations sont ridicules. Mon père était un riche armateur breton. Depuis ma naissance, à Paris, en 1615, jusqu'à mon arrestation, f'ai toujours vécu dans l'opulence, Je n'ovais nullement besoin des jonds de l'Etat pour m'enrichir. La fortu-ne de ma jamille était largement suffisante pour subvenir à mes be

Q. — On dit cependant que les construc-tions faites dans vos terres de Vaux-le-Vicomte dépassent largement les revenus d'une fortune ordinaire, mê-me celle d'un riche armateur.

On oublie que j'ai mis bien du temps On oublie que f'ai mis bien du temps à construire Vaux-le-Vicomte. On exagère aussi le coût de cette ins-tallation, Mon château et mes ter-res de Vaux apparaissent d'une très grande richesse parce qu'ils repré-sentent l'arant-garde de l'architec-ture. On dit que c'est riche alors que c'est neuf, Je ne nie pas que avance partout à ce propos.

Q. — Le procès qu'on vous a fait subir semble pourtant avoir prouvé le con-

R. — Ce procès a été entaché d'injustice du début jusqu'à la fin. Il a été mené par Colbert. Tout le monde sait que celui-ci enviait ma position de Surintendant des Finances, Il a tout fait pour me faire tomber. Il

est parvenu et il a depuis atteint le poste qu'il visait. Il était à la fois juge et partie dans mon procès.

Il n'en demeure pas moins que votre administration des finances, depuis votre accession au poste de Surin-tendant en 1653 jusqu'à votre arres-tation en 1661, s'est soldée par un déficit considérable,

Tous les pays connaissent des déficits en temps de guerre. Quand, ap-pelé par la Reine Anne d'Autriche, j'ai accédé au roste de Surintendant Jai acceae au foste de Surintendant des finances, le pays sortait de la guerre civile. La Fronde avait bou-leverse l'économie de la France. Il était normal, dans ces conditions, que l'administration se solde par un déficit. L'injustice est de prétendre qu'une administration malhonnête en est le cause soit per la conservation de la con

Souffrez-vous de la vie à Pignerol, loin des vôtres et de la France?

La perte de la liberté est toujours très dure. Il ne me reste plus, dans ma réclusion, que le réconfort de ma famille et la fidélité de quel-

Une dernière question, Monsieur Fouquet. Serait-il indiscret de vous demander le nom de ces amis qui vous sont restés fidèles.

vous sont restes tuetes.

- le risque peut-être de leur nuire,
eux qui restent fidèles à un condamné. Mais je dois à la fidèlité de
ces amis de dévoiler leur nom. Il
8-agit particulièrement de Monsieur
de La Fontaine, l'écrivein, et de Madame de Sévigné. On ne dira jumais
adame de Sévigné. On ne dira jumais
courageur de que l'onit la fidèlité
courageur de le joint la fidèlité
courageur même temos au'elle indiche en même temos au'elle indiche en même temps qu'elle indi que la grandeur de leur âme.



LE CHATEAU DE VAUX-LE-VICOMTE était la propriété de Fouquet. L'architecte Le Vau avait dessiné les plans du château, Le Nôtre, ceux des jardins. La décoration



#### LA **NOUVELLE-FRANCE**

des ressources et des possibi-lités qu'offrait la colonie. Il est tombé d'accord pour dire avec tant d'autres que l'on peut faire en ce pays un roy-aume plus grand et plus beau que celui de France..."

PIERRE DU BOIS, baron d'Avaugour, gouverneur (1661-1663):
"Pour rendre témoignage à la

vérite, rien dans le monde ne à la vie, si abondant pour le commerce et si avantageux pour établir les Fleurs de lys dans l'étendue des deux royaumes, l'un plus chaud au lequel depuis six semaines s'ai mangé d'aussi bons melons qu'en Espagne et qu'en Ita-

lie"
N.D.L.R. Ajoutons que le baron d'Avaugour demandait,
dès le début de son mandat
de gouverneur, "trois mille
hommes pour s'emparer des
pays troquois ou six cents colons".

PIERRE BOUCHER, gouverneur des Trois-Rivères (1663):

"Parlant de la Nouvelle-Fran-ce en général, je peux dire que c'est un bon pays, et qui contient en soi une bonne par-tie de ce que l'on peut désirer. La terre y est très bonne, y produit à merveille, et n'est point ingrate; nous en avons l'expérience. Le pays est couvert de très belles et énaisses (comme dans les lacs), grand nombre de toutes sortes de poissons très bons et déli-

ON intendant (1665):
"(Je veux) vous informer pleinement, écriv-il à Calbert, de
tous les avantages que Dieu,
pour sa gloire, et le Roy, pour
son Etat, peuvent espérer de
ce pays; cependant pour vous
en donner un crayon grossier,
Jaurai l'hompeur, de yous dire
j'aurai l'hompeur, de yous dire que le Canada est d'une très vaste étendue, que, du côté du Nord, je n'en connais pas les hornes tant elles sont éloignées Sud, rien n'empèche qu'on ne porte le nom et les armes de Sa Majesté jusqu'à la Floride. Ope le climat qui fait appréhender par ses grandes produres la demeure du pays est cependant si salubre qu'on n'y est pas souvent malade et qu'on y sit très longuement... et l'est confiée à la Compagnie des l'holes de la Compagnie des Indes occidentales, et il fait remarquer: "Si Sa Majesté a regardé ce pays comme un beau plan, dans lequel on peut former un lequel on peut former un lequel on peut former un sequel on peut former de la sequel on peut former un sequel on peut former de la sequel de comme un beau plan, dans lequel on peut former un grand Royaume et fonder une monarchie ou du moins un Etat fort considérable, je ne puis me persuader qu'elle réussisse dans son dessein (avec la C.I.Occ.).

# LONDRES RAVAGÉE PAR LES FLAMMES



Après avoir vu la peste décimer ses habitants, Londres a été en partie ravagée par les flammes. Le trait noir indique les quartiers détruits.



Après cinq ans de règne personnel

#### LOUIS XIV instaure une POLITIQUE DE GRANDEUR

Le Roi de France assume personnellement, on le sait, la direction du royaume depuis A peine âgé de 28 ans, après seulement cinq ans de ce règne, Louis XIV est en train

de faire atteindre au gouvernement monarchique un sommet jamais touché. Doué d'une robuste sané, d'un physique régulier et harmoniaux, travailleur acharné dubt dout sans relâche une tâche énorme, fin diplamate, chef sérieux et réfléchi, le Roi de France est respecté de (ous ses sujets et de tous les étrangers.

Il a rapidement maté les nobles en les attirapt dans une cour brillante fortement hiérarchisée où les grands du royaume se disputent les offices et les services de la moison civile et militaire du Roi et de la Roine.

Dans cette cour éblouissante, où un véritable rituel règle tout, les nobles passent leur journée à chere ceur dandassemme, ou un vernitaire trauer regue tour, ues moutes presser leur journée à chercher les faveurs du Rol ou à jouen gros jeu. Loin de leurs tress, ges-pillant rapidement leur fortune, intriguent constamment pour atteindre aux plus houts postes de commande, les nobles ne songent plus à la guerre civile comme au temps, de la

Fronde.

Ayant ainsi assuré la paix à l'intérieur de son royaume, le jeune Roi de France essale visiblement d'imposer son autorité aux pays qui l'entourent. Il a déjà provaqué plusieurs querelles de préséance en exigent que, partout, ses ambassadeurs passent les premiers. Il a réussi un ropprochement avec l'Angleterre de Chorles II de qui, on 1662, il a racheté

Le roi de France semble cependant vouloir aller plus loin. Depuis un an, profitant de la mort de Philippe IV d'Espagne et de l'accession au trône de son fils Charles II, Louis XIV a pris fait et cause contre le nouveau Roi en faveur de la soeur aînée de celui-ci Maris-Thérèse, son épouse. Il semble que le roi de France essaiera d'imposer son point de vue

Marquant le pas pendant plus de vingt ans sous la Régence, la France, depuis cinq ans, prend un nouveau départ sous la direction d'un chef prestigleux et énergique devant qui s'auvrent toutes les promesses.

EN ANGLETERRE

#### Charles II maintient la paix

Depuis cinq ans qu'il règne en Angleterre, Charles II a réussi à maintenir la paix à l'intérieur de son royaume. C'est probablement la pre-

cle, qu'un dirigeant anglais réussit pareil tour de force.

Charles II évite tant qu'il le peut les heurts avec le Parlement qu'il convoque le moins souvent possible.

Fin et intelligent, le Roi, comme un bon capitaine, sent facilement le vent et découvre d'instinct l'orientation qu'il faut prendre.

Ses sujets jugent que leur monarque est peut-être un peu trop ami des plaisirs. Ils ne sont pas moins satisfaits de constater que pour une fois l'Angleterre est dirigée par une main ferme et intelligente qui leur assure la tranquilité et la sécurité.

# PENDANT PLUS DE 15 JOURS

Londres (DNC) — La ville de Londres vient d'être ravagée par un si-nistre d'une ampleur effroyable. Pendant au-delà de quinze jours, du 2 au 18 septembre, les fiammes ont détruit la ville. La cité n'est plus que ruines fu-mantes par lesquelles passent, déguenillés et sales, des groupes de survivants qui cherchent des parents disparus, et fouillent les décombres.

Il est encore impossible d'évaluer l'étendue du désastre mais les pertes se chiffrent par plusieurs millions. Le roi Charles II a mis tout en œuvre pour éviter le pillage des maisons détrutes, pour assurer la subsistance des survivants et pour procéder à la reconstruction des quartiers détruits.

Nous avons eu la chance de causer avec un des témoins les plus directs de l'incendie, Monsieur Samuel Pepys, employé au ministère de la marine. C'est d'ailleurs monsieur Pepys lui-même, qui, le 2 septembre, avertit le roi et la cour du début de l'incendie. Voici ce qu'il nous a raconté au suiet de cette

"... Je m'apprêtai et me rendis à la Tour. De là-haut, je vis les maisons de ce côté du pont toutes en flammes et un immense incendie s'étendant au-delà... Descendu au quai, je pris une barque et passasi sous le ponn. Là j'assistiai à des scènes lamentables. Les gens tentaient de sauver leurs biens, les lançaient sur les quais ou les entassaient dans les barques... Au bout d'une heure je vis que le feu jaisait rage dans toutes les directions et que personne, autant que je poutais m'en rendre compute, n'essayait de l'éteindre. Les gens ne pensaient qu'à mettre leurs afjaires à l'abri et laissaient ensuite brûler les maisons. Le vent, très violent, poussait l'incensale vers la Cité. Après une si longue sécheresse de tout était combustible, même les pierres de tout était combustible, même les pierres de incendie s'étendant au-delà... Descendu au vers la Cité. Après une si longue sècheresse, tout était combustible, même les pierres de l'église. Je me suis alors rendu à Whitehall, au cabinet du Roi. On s'empressa autour de moi et le récit que je jis consterna chacun. La nouvelle en jut portée au Roi. On me jit appeler. Je racontai au Roi et au duc d'York ce que j'awais vu, g'lirmant que si S'York ce que j'awais vu, g'lirmant que si S'arabent et l'arcontait pas d'Entre entre l'arcontair la la commanda de l'arcontait pas d'aller l'arcontait pas d'Aller L'Arcontait pas d'Aller L'Arcontait pas d'aller trouver de su part le Lord-Maire pour lui transmettre l'ordre d'abattre les maisons au devant de l'incendie dans tou-tes les directions..."

"Après diner je revins sur la Tamise".

"Après dimer je revins sur la Tamise".
"Nous approchions aussi près que la fumée le permettait. Sur toute la surface
de la Tamise, quand on avoit le visage
tourné dans la divection du vent, on se
sentait presque brûlê par une plaie d'étincelles. A mesure que l'obscurité se faisait,
il surgissait au-dessus des clochers, entre
l'aurgissait au-dessus des clochers, entre
le que d'étend au d'estin de la Cité,
regara étend au que colline de la Cité,
tour horrible l'immer malétione, suveilante,
le per la commercial de l'acceptant de l'acceptan regard s'etendati sur la colline de la Cite, une horrible llamme maletjue, sanglante, bien differente de la claire flamme d'un feu ordinaire. Quand nous sommes partis, l'incendie ne formati plus qu'une vaste arche fe jeu de part et d'autre du pont et sur la colline, une autre arche d'au moins un mille de longueur... Les églises, les maisons, tout flambait à la jois".

#### COLBERT N'A QU'UNE PASSION :

# LE TRAVAIL AU SERVICE DU ROI

Les initiatives du contrôleur général des finances de France, Jean-Baptiste Colbert, ne se comptent plus. D'une activité strictement infatigable, Colbert voit à tout, organise tout, règle tout.

Travaillant de quatorze à dix-sept heures par jour, le ministre de Louis XIV étonne tout le monde. Comme nous lui demandions quel était le secret de son énergie, il nous rément au travail que je me reconnais tous les jours en examinant en mon dedans, qu'il est impossible que mon esprit puisse soutenir l'oisiveté et le travail modéré.

Contrôleur des finances depuis 1661, con controleur général depuis l'année dernière, Jean-Baptiste Colbert a réorganisé la comptabi-lité du royaume de France, mis sur pied nant les armateurs, donné un nouvel élan à

Malgré son travail, sa fidélité au roi, ses généreusement détesté à la cour de Louis XIV. Le Roi lui-même lui accorde une amitié et une confiance sans défaillance. Mais les nobles n'aiment quère cotover ce fils d'un

On dit couramment de lui qu'il est un par-venu, un homme froid et bourru, dur pour lui-même et pour les autres.



JEAN-BAPTISTE COLBERT

"inclination . . . naturelle au travail"

Insensible à tout sauf au travail, Colbert poursuit son oeuvre sans défaillance.

#### ÉDITORIAL

# LE PASSAGE DU NORD-OUEST REPREND LA VEDETTE

Depuis cent cinquante ans, les pays d'Europe sont obsédés par la recherche d'un passage, via le Nord-Ouest, pour atteindre l'Orient plus rapidement que par le sud de l'Afrique et de l'Amérique méridionale. Ce raccourci est encore à trouver.

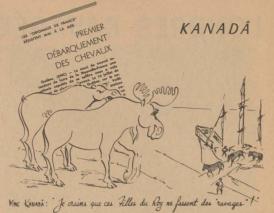
Depuis les excursions de Groseilliers et de Radisson au nord et à l'ouest des grands lacs, le passage du Nord-Ouest a repris la vedetle. Il y a trois ans, Groseilliers et Radisson ont réussi à convaincre un armateur de Boston de tenter l'exploration de la Mer du Nord, mais le capitaine du vaisseau a rebroussé chemin à l'entrée du détroit franchi par Henry Hudson, en 1610.

Actuellement, les deux Trifluviens sont à Londres et ils suscitent un vif intérêt par leurs propositions. Ils affirment que le pays qui s'assurera le contrôle de la Mer du Nord commandera à toute l'Amérique. L'Angletere, déjà maitresse de la rivière Hudson, est toute disposée à admettre que la possession de la grande porte du Nord lui assurera la domination politique et économique de l'Amérique septentrionale.

Le France, solidement établie sur l'artère magistrale du saint-Laurent, aurait les mêmes raisons de miser sur la Mer du Nord. Le prudent Colbert comprendra-t-il à temps que le sort de la Nouvelle-France est en jeu? Attendra-t-il que les Anglais s'installent solidement au nord et au sud du Saint-Laurent et procèdent à l'étranglement de la colonie laurentienne y

Pour l'heure, trois puissances essaient, par leurs agents, de s'assurer les services des explorateurs triflu-viens : l'Angleterre, la Hollande, et la Nouvelle-Angleter-re. Boston voudrait bien réparer l'échec de la tentative

De quel côté pencheront Groseilliers et Radisson ? Si la France voulait seulement leur fournir des vaisseaux et des capitaux !





N.D.L.R. - Nous publions sous cette rubrique les lettres que nos lecteurs veulent bien nous adresser. Il va sans dire que les opinions émises par nos lec-teurs ne sont pas nécessairement

#### QUE L'ON PAIE. SINON...

Monsieur le rédacteur,

le suis un honnête coureur de hois Pendant de langs mois je peine nour

Je suis un honnéte coureur de bots. Pendant de longs mois, je penne pour ramasser quelques jourrues. Je suis en droit d'exiger que mon travail me rapporte une certaine aisance. Loin de là ! Remarquez que celui qui s'enrichit, c'est le marchand et non le traiteur. Le contraire serait plus normal.

Jai entendu dire que les Anglais payaient plus cher les peaux des castors et d'orignal. Il ne laudra pas se surprendre si on commence à vendre nos peaux à l'Anglais. Qu'on n'aille pas alors parler de trahison. Si nous le faisons, ce sera pour che control control de la control d

De grâce, incitez les marchands et la Compagnie à faire quelque chose.

MADRID.

Une "âme" que les bien-pensants disent perdue.

PARIS

Londres se relève lentement de ses ruines fumantes. Dévastée par l'incendie du 2 au 17 septembre, la capitale de l'Angleterre voit d'un mauvais oeil la guerre qui depuis deux ans l'oppose à la Hollande. Tous les Anglais soupi-rent après la paix. Le roi Charles II, fin diplomate, cherche à y ar-river le plus tôt possible.

La lutte entreprise par Louis XIV pour défendre ce qu'il appelle "les droits de son épouse au trône d'Es-pagne" occupe actuellement toute l'attention. On sent venir la guer-

ner joyeuse vie à la cour du jeu ner loyeuse vie à la cour du jeu-ne Roi de France. Seul le sérieux ministre Colbert se tient loin de ces divertissements. Il ne songe qu'à la grandeur du royaume.

" Boréal

EXPRESS

Jamais, de mémoire de Qué Jamais, de membre de Que-becois, n'a-t-on vu un hiver aussi brillant que celui-ci en Nouvelle-France. La présence des grands afficiers coloniaux: le Lieutenantgénéral des colonies, le marquis de Tracy, le gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Courcelle, l'intendant de la Nouvelle-France, monsieur Jean Talon, a donné à

L'équipe des rédacteurs est com-posée de Mgr Albert Tessier, M. l'abbé Gilles Boulet, MM. Pierre Gravel, Jacques Laccoursière, Denis Vaugeois. La mise en page est due à M. l'abbé Lévis Martin.

Le Pape Alexandre VII continue de tenir tête aux principales hé-résies qui déchirent l'Eglise, le Jansénisme et le Gallicanisme. Il s'apprête à sévir plus sévèrement contre les derniers tenants au Jan-sénisme en France, tandis que ses théologiens écrivent des traités dé-montrant l'absurdité du Gallican-

Québec une allure de capitale dont elle est fière. On en profite d'au-

tant plus que, renouvelant la cam-pagne de l'an dernier, le régiment de Carignan est allé porter la guerre chez les Iroquois. La colo-

La Régente qui dirige le royau-me d'Espagne depuis la mort de Philippe IV, l'an dernier, essaie de faire face aux prétentions fran-çaises. Au nom du roi Chorles II qui n'est qu'un enfant malade, elle vient de faire publier par Lisola une ferme réponse intitulée LE BOUCLIER D'ETAT ET DE JUSTICE aux thèses que Louis XIV avait

isme. Le Bernin, toujours en fa-yeur auprès du pape, continue de diriger la vie artistique.

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction réservés pour tous les pays. Imprimé à Trois-Rivières sur les presses de l'Imprimerie des Forges Liée, Avec permission de l'Ordinais

développées dans son traité DES DROITS DE LA REINE TRÈS CHRÉ-TIENNE SUR DIVERS ÉTATS DE LA MONARCHIE D'ESPAGNE.

Prix de l'abonnement, \$3.00 par année (10 numéros). Pour douze (12) abonnements, ou plus à la MEME ADRESSE, \$2.00 chacun. Abonnement de soutien, \$5.00. Pour abonnement et toute correspondance, on écrit à:

Centre des Etudes Universitaires, C.P. 545, Trais-Rivières, Tél.: 378-2181

#### La course des bois

Le 13 avril 1652, M. de Lauzon défendait à quiconque de chasser "hors l'étendue" de sa propre concession sans la permission du gouverneur. Deux ans plus tard, mois pour mois, une nouvelle ordonnance exigeait, sous peine d'amende, l'obtention d'un congé avant d'ALLER EN TRAITE. Cette double intervention de l'autorité coloniale marquait le début de la prolifération des coureurs de bois.

Qui sont-ils exactement? Des traitants in-terlopes, aventuriers hardis et intelligents pour la plupart, avides d'indépendance et de liberté, débrouillerds dans les bois à l'égal de l'indien, durs au travail, point plaignards pour la peine, que les trafiquants chargent du troc des pelleteries. Amoureux de pays nouveaux, ils ne craignent pas de pénétrer à l'intérieur des terres ni de vivre au milieu de peuplades indigènes, apprenant leur lan-gue, se formant à leurs coutumes, et pre-nant quelque fois la rudesse de leurs moeurs. D'une façon générale les plus pittoresques sont ceux qui n'hésitent pas à s'enfoncer dans les bois pour deux ou trois ans, explorant le territoire, vivant avec l'indien pour ramener les plus belles fourrures. Les petits traitants qui circulent dans les xones adja-centes aux comptoirs de traite sont souvent centes dux comproirs de traire sont souvent plus affamés de gain et se soucient peu de leurs manières de faire. On leur reproche leur vie d'oisiveté dans la seule préoccupa-tion du jeu, de l'ivrognerie, du libertinage où ils deviennent souvent débaucheurs de

Où se recrutent-ils ? Surtout parmi les fils de colons et parmi les hommes sans métier; parfois aussi parmi les gentilhommes, les fils de seigneurs et les militaires.

Et pourquoi sont-ils de plus en plus nomvement facile, les capiteux non nécessaires — car on peut se faire équiper par un tra-fiquant fortuné —, et les profits rapides. De plus la région du Saint-Laurent s'appauvrit rapidement. De Tadoussoc, les comptoirs de traite sont possés successivement à Québec, Trois-Rivières et Montréal, et l'en peut prévoir qu'ils seront bientir plus à l'ouest encore, peut-être dema la région du la Concurrence des Hollandair et des Anglais et se porter au devant des Indiens.

Faut-il limiter la course des bois? La ques-tion est complexe et il semble nécessaire d'y apporter une réponse nuancée. Plusieurs aspects sont à considérer, par exemple l'a-griculture, l'évangélisation et l'exploration.

Pour les uns, l'agriculture ne doit être qu'un moyen de subsistance et les véritables profits sont à rechercher dans la traite. Pour les autres, l'oeuvre de colonisation, celle qui doit durer, repose sur le seigneur et le qui doit durer, repose sur le seigneur et le censitaire, sur le paysan et l'artisan. Cette seconde position est plus raisonnable, mais ne détruit pas la première. Il faudra appren-dre à concilier les deux, les pelleteries, étant, à court terme, la première richesse de la colonie.

les trop nombreux cas d'irrognerie, de vol et de viol. La question de l'eau-de-vie mé-rite une sérieuse attention, car elle semble à l'origine de tous les désordres. Il faut absolument en réduire les excès sans toutefois en interdire tout usage.

Les longs voyages des coureurs des bois sont une belle occasion d'exploration du pays et nul doute que les connoissances nouvelles qui en découlent serviront aux administrations futures. Jusqu'îci les récis des missionnaires ont été la principale source d'informations, Comme ces derniers, les coureurs servent à l'occasion d'interprétes fort utiles, en raison des langues qu'ils parlent et aussi des liaisons qu'ils conservent avec leurs amis de la forêt. Ceci lorsqu'ils ne préfèrent pas la compagnie des Indiens à celle des Français. En effet plusieurs deviennent des "habitués" de la vie des bois, et l'on prétend de plus en plus que dans chaque bande de sauvages, il se trouve quel-ques Français. Marie Guyard de l'Incarna-tion a déjà fait remarquer qu'un Français devient plutôt Sauvage qu'un Sauvage ne devient Français.

Aux termes de cette étude, il convient de rappeler que la course des bois a quelque chose de provisoire dans une entreprise co-loniale et qu'il ne faudrait pas lui donner ioniais et qu'il ne l'eudrait pas leu donner trop d'importane. Il ne faudrait pas surtout que cette occupation seit celle d'un trop grand nombre de Canadiens. La pretique des congés peut être salutoire si elle est profiquée exve désinféressement et bonne in-ielligence. Il faudre évites d'un faire une occasion de profit et le petironage entre les mains des administrateurs. Le troc de l'eau-de-vie doit aussi faire l'objet d'un

#### 

## Règlement pour la traite avec les Sauvages

Québec. — M. de Tracy vient d'établir une nouvelle échelle de valeur des objets de traite. Elle n'est pas donnée à titre de suggestion; mais, de droit, elle fixe le prix obliga-

Une couverture blanche de Normandie		
Un fusil	six	casto
Une barrique de blé d'Inde	six	casto
Une couverte de ratine qua	tre	casto
Une couverte à l'Iroquoise tr	ois	casto
Un grand capot tr	ois	castor
Un moyen capot de	XUE	castor
Un petit capot	un	casta
Deux livres de poudre	un	casta
Quatre livres de plomb	un	casta
Huit couteaux à manche de bois	un	casta
Dix jambettes	un	casto
Vinat-cing alènes		
Douze fers de flèches	un	casto
Deux épées		
Deux tranches		
Deux haches		

# DERRIÈRE LE MUR DU SILENCE

#### un scandale à

Trois-Rivières — La tension est grande ici. Depuis le 19 novembre dernier, devant Michel LeNeuf, écuyer, sieur du Hérisson, lieutenant civil et criminel, ont lieu des interrogatoires de plus en plus serrés. La haute société des Trois-Rivières, malgré les réticences de ses membres, sent le scandale imminent. Il parait que des haut-placés ont vendu des boissons enivrantes aux Sauvages du Cap-de-la-Madeleine. Il parait même que des proches du gouverneur Boucher seraient mélès à l'affaire.

Ceux qui ont témoigné depuis le Cettx qui ont temoigne depuis le début de l'enquête sont tous au courant du commerce de l'eau-de-vie, mais semblent ignorer le nom des vendeurs. La conspiration du silence est évidente. Nous ne doutons pas de l'impartialité du juge, mais celui-ci a été impliqué directement dans ce a été impliqué directement dans ce

l'impartialité du juge, mais celui-ci a été impliqué directement dans ce genre de commerce, lors du retentissant procès de l'an dernier, tenu au Cap-de-la-Madeleine.

Le 30 juin 1665, devant le juge Quentin Moral, sieur de Saint-Quentin, comparurent plusieurs bourgeois Le-Gardeur de Repentigny, forgue de Le-Gardeur de Repentigny, forgue de l'érisson, juge aux Trois-Rivières, Parmi les autres témoins importants, se trouvait Nicolas Gastineau, sieur de Illevisson, juge aux Trois-Rivières, Parmi les autres témoins importants, se trouvait Nicolas Gastineau, sieur du pelesis, ancien juge civil et criminel au Cap. Tous savaient pertinemment que ledit sieur était l'un des grands traiteurs de la région. Gastineau, lors du procès, s'était complu à dénoncer sa principale concurrente, Madame de la Potherie, née Marguerite Le-Gardeur, femme de l'ancien gouverneur des Trois-Rivières. Gastineau a déclaré sous serment que les Sauva-

ges du Cap allaient par flotte chez Madame de la Potherie "et que là ils s'enivraient et se battaient et fai-saient autres d'ésordres, qu'ils pis-saient dans la maison et dégueulaient à la porte et se battaient au Cap lors-qu'ils étaient de retour, que ladite demoiselle de la Potherie a amassé de pleins coffres de porcelaines, gran-de quantité d'orignaux et de castors, quantité d'orignaux et de castors, quantité de souliers sauvages et au-tres hardes sauvages, langues d'ori-cetait porté par lesdits Sauvages chez ladite demoiselle."

La simple énumération des choses que les Sauvages apportent pour payer leur boissom montre l'aspect lucratif de la traite de l'eau-de-vie. Pour un commerçant, cela est sans doute la façon la plus rapide de s'encichir. Mais les désordres que cause l'ivresse chez les Sauvages sont beaucoup plus graves que le profit retiré de la traite.

Aux amateurs de scandale, le pro-cès qui se déroule présentement aux Trois-Rivières apportera des émotions

● LE COMMERCE DES BOISSONS EST DE NOUVEAU INTERDIT ●

(Québec — Dernière heure) — NDLR, - Au moment d'aller sous presse, le Con-seil Souverain nous fait parvenir le texte d'une ordonnance qui sera proclamée officielle

cueve d'une color d'une offonnanc qui sera proclamée officiellement ces jours-et.

Seil Souverain nous fait parvenir le texte d'une ordonnanc qui sera proclamée officiellement ces jours-et.

Seil RCE QUI a été remontré par le Procureur Général du Roi que depuis l'établissement de cette colonie la traite des boissons enivrantes a été défendue d'être faite aux Sauvages à cause des désorders qui en proviennent et qui peuvent de beaucoup retarder l'aumcement du Christianisme parmi ces peuples infidèles ou devenus chrétiens et même préjudicier d'établissement de la colonie ainsi que l'expérience l'a lait voir par les meutres et violements qui s'en sont ensuiris qui avaient donné lieu à la réité ration des dites déjences sous de plus grosses peines même de puntions corporilet, que néammoins faute de tenir la main dans les lieux éloignés, à l'exécution des Ordonnances qui en ont été faites, les désordres ont toujours continué. Pourquoi obvier il requiert que les dites déjences soient derechef réitérées sous peine de cinq cents lives d'amende ou du Joute si le cas y échoit et en cas de récidive aux Galères perpétuelles et que les Sauvages soient punis des mêmes peines et cependant qu'il soit ordonné qu'à sa diigence eil soit informé à l'encontre de ceux qui auront contrevenu aux dites Ordonnances."

Le texte ajoute que cette défense est "faite à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient de donner, vendre ou traiter aux Sauvages directement ni in-directement et sous quelque prétexte que ce puisse être aucunes boissons enyvantes". A la première offense, ce sera l'amende, à la seconde, le fouet. Dans le cas des In-dens qui se seront enivers, on prévoit en des propositions de la compa-nie de l'ésus d'éxpollique aux surpases tout prèvie est faite aux Pères de la Compa-nie de l'ésus Sauvages tout en present de l'ésus Sauvages tout en l'ésus sous parties de la compa-

gnie de Jésus d'expliquer aux Sauvages tout le sens "du dit Arrêt" et aux juges "de tenir la main à l'exécution du présent arrêt qui sera lu, publié et affiché aux lieux Ordi-

aires par le premier huissier sur ce requis à ce que nul n'en ignore". Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous rappelons les multiples interdictions dont fut Pobjet la traite de l'eau-de-vie:

Règlements de Champlain, de Montmagny, de Lauzon.

- Règlements des missionnaires Jésuites, - L'Arrêt du Conseil d'état, mars 1657, qui prévoit la "punition corporelle".

- Le mandement de Mgr Laval du 6 mai - Mandement repris le 24 février 1662.

 La Compagnie des Indes Occidentales prohibe la vente des boissons alcooli-- Un arrêt du Conseil supérieur de Qué-

— Un arret du Conseil superieur de Quebec, en date du 28 septembre 1653, défend ce commerce sous peine d'une amende de 300 livres.

— Arrêt renouvelé le 17 avril 1664 et ajoutant comme peine prévue "la confiscation de tous les biens, bannissement et éventuellement le fouet".

A deux parières (d'utille 1559 et 155

A deux reprises (9 juillet 1658 et 18 janvier 1659) Maisonneuve avait aussi interdit ce commerce dans le gouvernement de Ville-Marie.

LES FRANÇAIS SERAIENT

MAÎTRES DE L'AMÉRIQUE

PRISE DE LA NOUVELLE - AMSTERDAM

## Le CANADA devrait-il compter DIX PROVINCES?

Il y a déjà trois ans, le baron d'Avaugour remettait au ministre Colbert un court mémoire sur l'état de la colonie. Il insistait particulièrement sur la fortification de Québec. Une fois les travaux exécutés, disai-li, "il n'y aurait pas de puissance au monde qui en sorte les Français". "A l'occasion, je soutiendrai ces portes avec la moitié moins d'hommes qu'il n'en faudrait en d'autres travaux plus communs et de plus grands prix."

"Québec ainsi fortifié et ainsi soutenu doit être regardé pour la pierre fondamentale de dix provinces" — (la carte explicative n'étant pas en notre possession, nous n'osons pas la représenter de mémoire) — partageant trois cents lieues d'étendue du fleuve...

"Si le Roi veut penser à établir ces dix provinces, il peut se dire maître de l'Amérique et tous les hérétiques n'v demeureront au'autant av'il lui plaira."

iegue aux ouddiettes, d'autant plus fa-cilement que notre ex-gouverneur a trouvé une mort glorieuse" en défen-dant avec beaucoup de valeur le fort de Serin contre les Turcs, sur la fron-tière de Croatie", l'année suivant son retour en Europe. Son mandat, d'à peine trois ans (1661-1663) ne lui a

Son caractère bizarre et quelque peu impraticable, selon le jugement

même de M. Colbert, l'amena vite à des positions extrémistes au sujet de l'eau-de-vie, Mais en même temps, il refusait d'accepter la situation précaire de la colonie. C'est plufôt cet aspect de sa conduite qu'il faudrait surtout retenir nous confiait une haute personnalité de Ville-Marie.

N'est-ce pas M. d'Avaugour qui avait tenu les propos suivants: "Lorsque je considère la fin des guerres de l'Europe depuis cinquante ans et de l'Europe depuis cinquante ans et faire ici, non seulement, dever m'oblige mais me presse d'en parler hardiment."

Nous devons reconnaître sa responsabilité dans l'envoi du régiment de Carignan, car après avoir délégué M. Pierre Boucher pour obtenir du renfort, il fut très déçu d'apprendre que "quelques hommes et quelques femmes" semblaient vouloir remplacer "les deux mille soldats demandés". "les deux mille soldats demandés". A ce point, qu'ayant requ l'ordre de rentrer en France, il s'empresse de le faire pour "rendre un compte plus exact" des besoins de la colonie. Maintenant que la Cour répond à son attente, convient-il d'insister sur la division du pays en dix provinces? Plusieurs opinent que non!

## LES IROQUOIS. fidèles serviteurs de la mort

Montréal - L'hydre aux trente-neuf têtes ne cesse de couser des ravages à notre poste. Il faut espérer que le travail du régiment de Carignon ne sera pos anéanti en quelques mois. Le sacrifice de Dollard, en mai 1660, nous a permis de ne compter aucun décès dû à la main iraquoise, pendant

Mais, des l'année sulvante, plus de quinze Montréalistes furent victimes des barbares. Le 29 acût 1661, M. Lemaître, Sulpicien, économe du séminaire de Ville-Marie, eut la tête coupée, alors qu'il rendait visite à des auvriers qui devaient tourner du blé mouillé à S'Gobriel.

Si, au cours de l'année 1662, le nombre des victimes fut beaucoup moindre, la perte du Major Lambert Closse se fit ressentir dans toute la colonie. Depuis de nombreuses années le Major Classe avait été de presque nees, le Major Closse avait été de présque toutes les attaques et toutes les défenses. On le considérait comme un des meilleurs tireurs de la colonie. Les circonstances de sa mort révèlent bien son intrépidité. Ayant appris qu'une bande d'Iroquois attaquaient un groupe de travailleurs des champs, Closse un groupe de travailleurs des champs, Closses porte à leur défense. Comme il voit dé-chargé ses deux pistolets, il fut tué avant d'avoir eu le temps de les recharger. Les Jésuites lui ont rendu dans leurs Relations, l'hommage suivant : "C'était un homme dant la pièté ne cédait en rien à la voillance, et au avait une présence d'éscult tout à fait par la présence d'éscult tout à fait au la présence d'éscult tout à fait par la présence d'éscult tout à fait au la présence d'éscult tout à fait par la présence d'éscult tout à fait au la présence d'éscult au la présence d'éscult tout à fait au la présence d'éscult au la présence d'éscult tout à fait au la présence d'éscult au la présence d'éscult tout à fait au la présence d'éscult au la présence d'éscult tout de la présence d'éscult au la présence d'éscult de la présence de la présence d'éscult de la présence de la qui avait une présence d'esprit tout à fait

LES "ORIGNAUX DE FRANCE" RÉSISTENT MAL À LA MER.

#### PREMIER DÉBARQUEMENT DES CHEVAUX

Québec. (DNC) — Le souci du nouvel intendant de faire de la Nouvelle-France une renaant de faire de la Nouvelle-rrance une colonie capable de se suffire nous a valu l'envoi de plusieurs chevaux. Le 16 juillet de l'an dernier, arrivalent à Québec, sur le na-vire du capitaine Poulet, 12 chevaux. Voilà ce qui restait des 18 cavales et des 2 étalons re du restair des la cavales et des 2 étalons partis du Havre trois mois et dix jours au-paravant. Il y avait, en plus, sur le même navire, quatre-vingts filles d'honneur, environ soixante-dix travaillants, des boeufs et des moutons. Le capitaine-armateur de Hon-fleur, Jean Doublet, dans son récit de la traversée, a comparé, avec raison, le navire

Les plus surpris à la vue des nobles bêtes (nous parlons des chevaux, cela va sans dire) furent les Sauvages. Ils s'étonnaient que les orignaux de France, car c'est ainsi ville les verelles de l'existence de la constant de la con qu'ils les appellent. "soient si traitables et si souples à la volonté de l'homme". La nou-velle orientation que Talon veut donner à l'agriculture sera certes plus profitable pour rare dans la chaleur des combats. Il a tenu ferme à la tête de vingt-six hommes seule-ment contre deux cents Onnontagheronnons, combattent depuis le matin jusqu'à trois heures après-midi, quoique la partie fut si peu égale. Il leur a fait souvent l'âcher prise, les repoussant des postes avantageux et mê-me des redoutes dont ils s'étaient emparés. Il a justement mérité la louange d'avoir saun'a justement merite la louange a avoir sau-vé Montréal et par son bras et par sa ré-putation, Aussi a-t-on jugé à propos de tenir sa mort cachée aux ennemis, de peur qu'ils

n'en tirrassent d'avantage."

Depuis l'année de la mort de Closse, le nombre de décès de Montréalistes dus aux Iroquois n'a pas dépassé quatre. Malgré ce traquois na pas aepasse quatre. Maigre ce nombre peu élevé, sur les soixante-dix-huit décès inscrits dans les régistres de Montréal, trenta-quatre ont pour cause les traditionnels ennamis des Français. Fait notable, sur le nombre total de décès, on ne compte que

## SELON TALON LA FRANCE DOIT CONTRÔLFR L'HUDSON

Québec — Une seule porte d'entrée pour la Nouvelle-France constitue un danger pour celle-ci. Advenant un blocus de l'entrée du Saint-Laurent, Québec serait vouée à la dé-faite à plus ou moins brève échéance.

Rencontré à ce sujet, M. l'intendant Talon nous a déclaré : "Si le roi faisait l'accome-dation de la Hollande avec l'Angleterre, stipulant lo restitution de la Nouvelle-Holstipulant la restitution de la Nouvelle-Hol-lande, et qu'auparavant i trouvét jour d'en traiter avec MM. les Etats, ['estime qu'il le pourrait à des conditions raisonnables. Et ce pays qui ne leur est pas bien considéra-ble, le serait fort au Roi qui aurait deux entrées dans le Canada, et qui par là don-nerait aux François toutes les pelleteries du Nord dont les Anglais profiten en partie, Sa Majesté. En outre, elle pourrait toucher la Suède quand il lui plairait et elle tiendrait la Nouvelle-Angleterre enfermé dans ses

Espérons que les autorités de la métropole tiendront compte des suggestions de celui qui, depuis un an, se dévoue corps et âme pour la Nouvelle-France.

# AVEC TALON une ère nouvelle!

Le 21 mars 1663, Louis Robert, sieur de Fortel, recevait de Colbert, son parent, la commission d'intendant en Nouvelle-France. Deux ans plus tard, Jean Talon, jusqu'a-

der sintendant du Hainaut, succédait au Sr de Fortel qui, pour des raisons que nous ignorons, n'est pas venu dans la colonie. M. Talon partit de La Rochelle le 24 mai 1665, sur le navire SAINT-SÉBASTIEN, et dé-1003, sur le navire SAINI-SEBASTIEN, et dé-barqua à Québec cent dix-sept jours plus tard, soit le 12 septembre. Cette longue traversée fut très pénible au nouvel intentraversée fut très pénible au nouvel intendent et le long hiver que nous avons eu acheva d'affecter so santé. On loisse déjà entendre que M. Tolon auroit sollicité son congé ouprès du Roi. Espérans qu'il n'en est rient Que le Roi lui loisse au moins le temps de faire profiter la colonie de son dépossement à des servendresse. Il custaire dépossement à des servendresses. Il custaire dévouement et de sa compétence. Il autorise

trop d'espoirs pour nous, il serait regretta-ble qu'on nous l'enlève si tôt. Même s'il n'entre pas dans les cadres de cet article de présenter ce qu'il a réalisé en un an et demi, on nous permettra d'énumé-rer rapidement quelques uns des sujets qui ont retenu "quelque peu de son temps et de son application"

- contrôle, au moment de l'embarque-ment, du Régiment Carignan-Salières. - mines de charbon, de cuivre, de plomb,

de fer, d'or et d'argent.

de chantiers et d'ateliers. - préparation de brai, résine, goudron, mâture . . . - élevage de boeufs, vaches, veaux, porcs.

culture de blé, légumes, chanvre . installation d'une brasserie.

- établissement de manufactures de dran

de chaussures . . .

règlementation de la chasse (castor, orignal) et de la pêche (loup-marin,

Déjà Talon s'est préccupé du cas Iroquois, de la présence hollandaise et anglaise. Il veille à l'exploration du territoire et entend "percer jusqu'au Mexique"—non sans avoir reconnu les positions de la Nouvelle-Hollan-de, de la Nouvelle-Suède et de la Nouvelle-Angleterre. Il s'assure d'une meilleure dis-Anglaterre. Il s'assure d'une milliaure dis-tribution des terres pour 'peupler de proche en proche' et il ambitionne de peupler la Nouvelle-france, d'en faire "un beau et vas-te royaumer", de la soustraire ou monapole de la Compagnie des Indes Occidentales, de préparer une relève canadienne par l'ins-truction des jeunes.

Ses relations sont excellentes avec tout le monde et il s'emploie avec sucès à faire "régner l'esprit de paix" entre les officiers de Sa Majesté, les ecclésiastiques, les trou-



L'INTENDANT TALON s'est fait un point d'honneur de visiter la demeure de plusieurs

Des Groseilliers et Radisson ont auitté

Londres (DNC) — A la suite de leurs dé-mêlés avec le gouverneur d'Avaugour, des Groseilliers et Radisson ont quitté Trois-Ri-

la Nouvelle-France

aux autorités françaises et tenter en même temps de gagner le Roi à leurs projets d'ex-ploration de la Mer du Nord.

Au cours d'une halte en Acadie, ils ont accepté l'invitation de financiers bostonnais de se rendre en Nouvelle-Angleterre, lls y ont passé trois ans et, l'an dernier, ils on ont possé trois ans et, l'an dernier, ils ont cédé aux pressions des commissaires britanniques en mission officielle à Boston. Au mois de décembre de l'année dernière, des Grozeilliers et Radisson sont arrivés à Londes. On dit que le roi Charles II a été séduit par les propositions des deux Trifluens et qu'il s'est constitué ouvertement leur viens et qu'il s'est constitué ouvertement leur



#### ILS PRÉFÈRENT "NEW YORK"

La Nouvelle-Amsterdam est devenue anglaise. Elle a même perdu son nom. Présentement, les nouveaux propriétaires ont baptisé l'endroit "New-York".

# l'école obligatoire

Boston - L'éducation est vraiment l'une des préoccupations premières des Puritains boston.— Ceocutioni est vinitanti vinitanti de des pileccoprionis pleniters des refrictos. Leurs théologiens, pour la plupart universitaires, travaillent sons relâche à son organisation avec le concours des marchands et des fermiers. Ils posent d'ailleurs comme essentiel à la pratique de leur religion et au maintien de leur piéfé la lecture de la Bible.

La fondation d'un Collège (Harvard) près de Boston (1636) marquait le début d'un vaste mouvement dans lequel s'inscrivent les lois de 1642 et de 1647. La première prévoyait vasse mouvement aons requei s'inscrivent les lois as 1042 et e 1047. La premiere prevoyait des amendes dans les cas de négligence scolaire; la seconde exigeait que chaque agglomé-ration de cinquante familles retint les services d'un maître pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture; une agglomération de cent familles devait en plus assurer l'enseignement du latin (LATIN GRAMMAR SCHOOL).

Ces deux lois adoptées par la Cour aé nérale du Massachusetts, furent votées par le Connecticutt en 1650 et sont sur le point de l'être par les autres colonies "américaines". Partout on exige que LES PARENTS SE POR-TENT RESPONSABLES DE L'INSTRUCTION DE

"Aucun des frères, dit la loi, ne doit souffrir qu'il y ait assez de barbarie dans une famille pour qu'on n'y apprenne pas aux enfants et aux apprentis à lire parfaite-

ment.."
Les magistrats ont le droit de prononcer des amendes contre la négligence, et si cel-lec-les prolonge, la société, se mettant clors à la place de la famille, s'empare de l'entant, et enlève au père le droit que la nature lui a donné, mais dont il ne veut pas Cette forme d'école obligatoire n'étonne

guère lorsqu'on sait le nombre considérable de gradués universitaires qui vivent dans les colonies. Ceux-ci veulent pour leurs enfants colonies. Ceux-ci veulent pour leurs enfants une éducation égale sinon supérieure à la leur. D'autre part, l'idéal démocratique de plusieurs coloniaux prévoit que "là où l'individu est souverain, le premier intérêt de la nation, c'est que le souverain soit éclairé". Le prémieu de la loi de 1647 est tout bene cente partie.

dans cet esprit:
"Attendu que Satan, l'ennemi du genre
humain, trouve ses plus puissantes armes
dans l'ignorance des hommes, et qu'il importe que la science ne soit pos enterréa
dans les tombeux de nos pères; attendu
que l'éducation des enfants est un des premiers intérêts de l'Etat : nous ordannons, etc.

Les villes les plus importantes de la Nou-velle-Angleterre comptent généralement leur "SECONDARY PUBLIC GRAMMAR SCHOOL", financée par un système de taxation, où les enfants entrent à l'âge de 8 ou 9 ans. Après six années à étudier LE LATIN ET LE GREC, ils passent au Collège Harvard; le jeune a alors 14 ou 15 ans.

Dans chaque district, il v a au moins une école avec deux classes, l'une pour les pe tits enfants, tenue d'ordinaire par une fem me; l'autre tenue par un homme ou par une femme, pour apprendre aux enfants plus âgés la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, l'histoire et la géographie. L'enseignement religieux n'est pas donné dans les écoles financées par la Commune.

De l'aveu général, les femmes chargées de l'enseignement s'y montrent plus saigneuses, plus dévouées, plus attentives que les hommes. Aussi dans le Massachusetts, les deux liers des maîtres sont des femmes. Il faut que l'avantage en soit blen évident, car on sait qu'il m'est pas donn les idées annotat pur l'avantage en soit blen évident, car on sait qu'il m'est pas donn les idées annotat qu'il m'est pas donn les idées annotat qu'il m'est pas donn les idées annotat plus de l'avantage en soit blen évident, car on sait qui n'est pos cuns les toles an-glaises ou "américaines" D'OCCUPER les femmes. Il est vrai que l'enseignement est une profession particulière, et qui tient d'une fonction religieuse plus que d'un métier.

Autre caractéristique du système, les frais prietaires au district. Cest une disposition toute favorable aux pauvres. On a remarqué qu'en général un cinquième des habitants verse la moitié de la taxe, tout en n'envoyant à l'école que moins du sixième Ainsi la taxe d'école est au fond un im-

pôt mis sur le riche pour élever les enfants du pauvre; c'est une œuvre également utile aux deux parties, Le pauvre reçoit de la société le bienfait de l'éducation, c'est-à-dire societé le Dientair de l'aducation, c'est-d-aire un moyen de vivre et un préservatif contre la misère et le crime; le riche est assuré qu'une société bien éduquée est à l'abri des bouleversements. En outre, et comme il paye une taxe assez élevée pour que l'école soit parfaitement tenue, le riche envoie ses en-fants se mêler avec les enfants du pauvre, et ainsi s'obtient sans violence, sans contrainte, cette communauté d'éducation que les an-ciens déclaraient nécessaire dans une répu-

ce du régiment de Carignan en Nouvelle-France, il serait temps de réaliser un projet de feu l'ancien gouverneur, Dubois d'Avaugour. Ce fier soldant de la companie de la co Paris. (DNC) — La récente récep-tion d'une lettre du nouvel intendant de la Nouvelle-France, Jean Talon, a causé un certain émoi dans les micause un certain émoi dans les mileux politiques de la capitale. Dans sa missive, Talon écrivait: "Il est a craindre que les Anglais de Boston ne soient dans la Rivière (le Saint-Laurent) et qu'il n'aient déjà pris quelqu'un des trois vaisseaux qui restent à venir et qui en paraissent pas, quoique la saison soit avancée, qu'ainsi on ne peut dégarnir Québec et ses environs sans exposer la colonie." environs sans exposer la colonie."

En marge de cette nouvelle, le ministre Colbert nous a déclaré: "Quand il serait vrai que l'Anglais serait dans la rivière, il n'y a pas lieu de croire qu'il se hasarde d'entreprendre une descente dans le pays où il est blen persuadé qu'il y a douze cents hommes de guerre, sans les habitants qui la savent bien faire, qu'il ne soit fort de plus d'une fois autant. Et on ne sait que trop que Boston n'a que très peu de troupes réglées et que ses milices ne sont pas blen capables d'une action de cette nature."

La crainte de l'intendant a certai.

neurs que de temps en temps
"Ils sont très riches, suivant la pêche et trafiquant avec les sauvages;
si le Roi veut prendre leurs villes il
sera maître de la plus belle partie de
l'Amérique, où les hivers ne sont si
froids qu'en Canada. Il faudra donc
dix gros vaisseaux de guerre avec
quatre mille hommes. J'ose espérer
que Sa Majesté m'en donnera le commandement. Je prendrai les villes de
Boston et de Mannatte entre les mois
d'angle, laissant juillet, revenant par
d'angle, laissant juillet, revenant par
de les villes pour temir les peuples
en subjugation."

Ce plan qui pouvait paraître au.

Ce plan qui pouvait paraître au-dacieux, en 1663, l'est certes beaucoup moins aujourd'hui, car la colonie compte des troupes vaillantes et nom-breuses. Trop attendre serait peut-être néfaste.

action de cette nature."

La crainte de l'intendant a certainement quelque fondement. En plus de l'ennemi iroquois, il y aurait encore une fois l'ennemi anglais. La Nouvelle-France a déjà subi l'occupation anglaise, en 1629. Depuis ce temps, les colonies de la Nouvelle-Angleterre ont comu un développement extraordinaire. Avec la présen-

blique, et dont ils faisaient la première con-dition d'un état libre. Quoiqu'il en soit, l'impôt ou la taxe prend souvent la forme du produit de la ferme ou du WAMPUM, cette petite monnaie de la

cole est apparue l'imprimerie. Contemporaines du Collège Harvard, les premières presses fonctionnent sans arrêt pour fournir alma-nachs, catéchismes, livres scolaires, sermons - plus particulièrement ceux qui sont refu-

sés par les imprimeurs de l'Angleterre.

Somme toute, la situation de l'éducation est très florissante en Nouvelle-Angleterre.

#### CALVERT &



Le second lord Baltimore, Caecilius CAL-Le second tord Battimore, Caecitus GAL-VERT, dont le fils Charles est le gouver-neur de la colonie catholique du Maryland. Le conseil formé par Charles ne comprend que les notables. On parle de plus en plus de "family-compact" à la direction de cette

#### I SITUATION I AGRICOLE

les céréales \_\_\_\_\_et le tabac

Boston. — La culture des céréales est très répandue dáns la plupart des colonies "américalmes". Cette popularité s'explique par le rendement élevé, la maturation rapide et la facilité d'exploitation à partir des méthodes indennes, Le blé, le seigle et l'orge viennent le plus souvent par ordre d'importance.

Neu colonies, la Virgaine et le Maryland, des controls, la Virgaine et le Maryland, la culture du tabac, aspécialisant surtout dans la culture du tabac, aspécialisant surtout des la culture du tabac, aspécialisant surtout des la culture du tabac, se des l'étables de telle sorte que les exportations de cette améric divine dépasser les 25 millions de livres, Outre les céréales et le tabac, divers essais ont été tentés, le plus souvent en Virgaine: culture du vin (1612-1622), de la soie (1613-1622), du chanvre et du lin (1611-121), de l'indique (1622), de fruits tropicaux, des noix, des épices (1609-27), du coton des Indes occidentales (1607, 1611-12, 1622-23). Dans chaque cas, l'expérience commerciale fut un échec et l'on se contente actuellement de la culture du chanvre, de lin et parfois du coton pour la consommation domestique. sommation domestique

Par ailleurs, certains fruits en provenance de l'Angleterre ou du Nord de l'Europe se sont adaptés facilement. Il faut mentionner les pommes et les pêches (en Virginie) qui servent sur-tout à engraisser les cochons. Plusieurs légumes sont aussi cultivés, spécialement dans la Nouvelle-York (autrefois la Nouvelle-Amsterdam).
On constate une préférence marquée pour les courges (citrouilles) et les FEVES DU PAYS.
De leur côté, les Indiens de la côte atlantique cultivent à l'occasion du maïs, les pois, les fè-

Yes, les courges et le tabac.

Pour conclure il faut mentionner que depuis deux ou trois ans on a tenté l'introduction des "herbes anglaises" pour nourrir les troupeaux Jusqu'à présent, l'élevage n'a guère été prati-qué. Les bestiaux, les chevaux et les porcs ont l'habitude de rôder par bandes à la recherche de pâturages. L'introduction d'herbes nouvelles pourra permettre de suppléer aux déficiences nutritives du seigle sauvage et du genêt, surtout

# DES HABITANTS BOREAL

# 58 ans d'existence: 3,215 habitants

Enfin, nous savons exactement comment la Nouvelle-France compte d'habitants. Au cours des mois de février et mars de cette année, on a effectué un relevé systématique de la population. Pour la première fois en Amérique on a procédé à la confection d'un rôle des habitants. A ce moment là, la colonie comptait 3,215 âmes. Ce nombre ne comprenait pas les troupes du Roi, soit de 1,000 à 1,200 soldats. On a oublié de plus d'inclure dans le dénombrement 30 religieux et reli-

Le Boréal Express est heureux de présenter à ses lecteurs le résultat de son analyse du rôle des habitants.

#### Les filles se marient jeunes

Près de 60% des épouses canadiennes sont âgées de moins de 30 ans, alors que seulement 22.7% des épouses canacitennes sont agées de moins de 30 ans, clors que seulement 22.7% des épous sont du même groupe. En mors, 8 femmes mariées avaient moins de 13 ans. Il est vrai que l'Eglise leur permet de se marier dès qu'elles ont 12 ans, mais les lourdes charges d'un foyer devroient retarder à un âge un pue pulsa cavancé leur mariage. Fait remarquoble, habituellement, au pays, les jeunes gens se marient rarement avant d'avoir atteint leur vinigé-é-unième année.

D'après nos calculs, 53 épouses avaient moins de 20 ans. Aucun époux n'avait mains de 21 ans. Pour la catégorie de 21 à 30 ans, on compte 120 hommes et 239 femmes. Pour la catégorie suivante, celle de 31 à 40 ans, l'inverse se produit : 225 hommes et 113 femmes.

Quant aux veufs, sur 13, on en compte 3 qui ont moins de 30 ans; 5 qui ont entre 41 et 50 ans; et 5 qui ont plus de 51 ans. Il y a, par contre, 29 veuves. Cela se comprend facilement, lorsque l'on considère l'époque mouvementée que l'on vient de traverser.

#### LE GOUVERNEMENT FIXE A NOUVEAU LES PRIX

Québec. — Les autorités de la colonie viennent d'émettre une nouvelle liste de prix les marchandises les plus courantes. En raison des frais de transport, les prix varient

		Québec		Trois-Rivières		Montreal
La barrique de vin	51	livres	56	livres	61	livres
La barrique d'eau-de-vie	140	11	154	11	168	"
La barrique de vinaigre	30	"	49	n	54	"
La barrique de sel	14	"	15	"	16	"
Serge de Poitou, l'aune	41.,	5 sols, 10 deniers	4 1.,	14 s., 6 d.	5 1.	, 3 s.
Toile de Meslis	1 1.	9 s., 9 d.	1 1.,	13 s.	1 1.	, 16 s.
Grande hache de Biscaye	1 1,	11 s., 5 d.	1 1.,	14 s., 2 d.	1 1.	, 17 s., 9 d.
Petite hache de Biscaye	1 1.,	9 s., 10 d.	1 1.,	2 s.	1 1,	, 4 s.

#### Récentes nominations

#### AU CONSEIL SOUVERAIN...

N.D.L.R. Aux termes de l'édit du 30 avril de la Tesserie en la cinquième le Sieur 1663, le Conseil souverain se compose du gouverneur, de l'évêque, (ou en son absence du premier ecclésiasti-que), et de cinq conseillers, d'un pro-cureur général et d'un greffier. Nom-més par le gouverneur et l'évâque "conjointement et de concert", ces membres du conseil peuvent au bout de l'année être changés ou continués, selon que les deux chefs du Conseil le jugeront "plus avantageux"

"En l'Assemblée convoquée par Messire Alexandre de Prouville, Chevalier Seigneur de Tracy, Lieutenant Général pour Sa Ma-jesté en l'Amérique Méridionale et Sepjesté en l'Amérique Méridionale et Sep-tentrionale, auto par mer que par terre, tenu-uen son hôtel où il présidait assisté de Mre Daniel de Rémy Chevaller, Seigneur de Courcelles, Gouverneur et Lieutenant géné ral pour Sa Majesté en la Nouvelle-France, de Messire Jean Talon, Conseiller du Roi en ses Conseils d'état et privé, Intendant de Justice, Police et Finances de ce dit pays, et de Mre François de Laval, Evéque de Pétrée, nommé par Sa Majesté premier évêque de ce dit pays, Conseiller perpétuel au Conseil souverain établi par Sa Majesté à Québec.

Le Sieur de Villeray (a été déclaré) continué en la charge de premier Conseiller, après le dit Sieur Evêque, le Sieur de Gor-ribon, établi en la seconde charge de con-seiller, le Sieur de Tilly en la troisième,

Bourdon continué en la charge de Procu-reur Général et le Sieur de Mesnu Peuvret

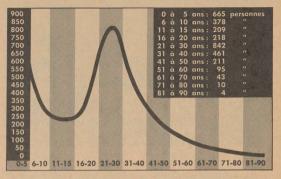
reur General et le Sieur de Mesnu l'euvret en celle de secrétaire et grefjier." En vertu d'un règlement du gouverneur et de l'évêque, du 2 janvier 1664, les con-seillers touchent une allocation annuelle de trois cents livres, et jouissent de droits de préséance dans les cérémonies et réunions efficielles.

Rappelons à nos lecteurs que le dit Conseil de la Nouvelle-France détient, par son édit de création, le droit de juger en appel recours au Roi, toutes les causes civiles et miner en première instance les causes de peu miner en première instance les causes de peu d'importance de façon à eliminer la séné-chaussée de 1651. De plus, il peuvent raporter au Conseil les drificires dont pourraient les charger les syndics et les habitants du pays. Au Conseil est aussi dévolu le droit de "commettre à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières et en tous autres lieux", des juges, des greffiers, des notaires et des sergents de police.

Ajoutons, pour être complet, qu'entre l'annulation de la commission de l'intendant Ro-

nulation de la commission de l'intendant Ro-bert et la nomination de M. Talon, les fonc-tions administratives furent conflées au Con-seil. Il lui appartenait d'ordonner de la seit. It sui appartenait d'ordonner de la dépense des denières publics, de disposer de la traite des pelleteries "et de tout le trafic", et même de "régler de toutes les affaires de police publiques et particulière de tout le

## POPULATION PAR ÂGF



# Condamnés à mourir célibataires

On manque de femmes en Nouvelle-France, Tous le savaient. Mais le recensement nous révèle que le problème est plus grave qu'on ne le croyoit. Pour 719 célibatoires mas-culins, âgès de 16 à 40 ans, le pays ne peut offirir que 45 filles célibataires du même âge.

Pour remédier à cette situation, on a commencé à faire venir de France les orphelines protégées du Roi. Habituellement, celles-ci se marient moins de 15 jours après l'arrivée du novire. Afin de faciliter le plus possible ces mariages, on a même défendu sous peine d'amende. d'empécher, sans raison grave, le mariage de ces filles.

Voici un tableau montrant l'ampleur du problème

#### ... et ceux de

## LA PREMIÈRE ÉQUIPE



Le Conseil Souverain a tenu sa première réunion le 18 septembre 1663. On remarquait Le Conseil Souverain à tenu sit première reunion de la Schoment 1003. On tenunquair à la séance innaugural le iseur de Mésy, gouverneur de la Colonie, Mer de Laval, évêque de Pétrée et les conseillers : Louis Rouer sieur de Villeray, Jean Juchereau sieur de la Ferté, Denis Joseph d'Auteuil sieur de Monceau, Charles Legardeur sieur de Tilly et Mathieu Damours sieur Descaufour. Jean Baptiste Peuvert sieur de Mesnu agassait

- tabrication du feu (74) - autisanat (56) castors, certs et pieges - chasse (44, 58 et 60) - tapac (18) raquerre toupa - transports (11, 26) recettes, cniens et citrouille nourriture (8, 18, 56, 74) - vêtements (8, 11 et 40) - Aillage - trequentations - la course à pied enx tunèbres - ja baille səp səl — 6) jeux (et et 60) (76 et 92) - armes à feu - daz asbyyxiants - contrasse en pois - cdsse-1616 - flèches en pierre 5) armes (11, 27 et 65) - Aocapniaire montagnais - vocabulaire iroquois - la langue la plus parlée 4) langues (7, 26 et 74)

# : enneibitoup eiv (9 8) habitation (7 et 42) () mariage (40)

3) nombre (1 et 7) SILINOSSIW Wascoutins

petites tribus: Miamis

Onneyouts SuinoBokoo Isonnonioudns Onnontagues - Les cinq Nations : Agniers SUOJUH -

famille huronne-iroquoise

suinpnoglA Bersiamites Atticamègues - au nord du Saint-Laurent : Montagnais **Abénaquis** Etchemins

- au sud du Saint - Laurent : Micmacs tamille algonquine (6)

2) les grandes familles indiennes nomades ou sédentaires

1) origine des Indiens (7)

NOS INDIENS:

a chacun des numeros. uniațive des pages du journal et non à la numérațion particulière donné. Les chiffres entre parenthèses réfèrent à la numération cude temps à autre, des plans de cours pour une période ou un sujet strictement chronologique, Pour cette raison, nous présenterons, snitont barce dne vons ve brésentous bas la matière d'une taçon Préparet un conte avec le Boréal bent baratitre assez aitticile,

**BOKEAL SCOLAIRE** 

renbez

#### CE QU'ILS PENSENT DU BORÉAL EXPRESS

M. Pierre Bourgault, journaliste à "La Presse"

"Un projet ambitieux, difficile et passionnant..."

zadnon

"Un journal pas comme les autres qui attira vite l'attention."

"Ça n'a l'air de rien mais publier le Boréal est un travail gigantesque... C'est un tour de force bien sûr, et qui arrive à

Et c'est à Trois-Rivières que cela se fait..."

(La Presse, 23 septembre 1963)

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

M. Jean-Raymond St-Cyr, journaliste au journal "Le Droit":

"L'histoire du Canada vécue au diapason de celle du monde, l'histoire du Canada vécue dans toute sa réalité, l'histoire du Canada vécue à la lumière de la vérité, ainsi se veut le Boréal Express, le nouveau journal mensuel dont le premier numéro paraissait en janvier dernier..

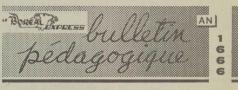
"Le Boréal Express se voulait être à la fois une clé de compréhension de l'histoire et un instrument de fierté nationale...

"...l'histoire revit sous nos yeux dans une présentation qu'envie plus d'un journal à grand tirage...

"Plus qu'un lien, le Boréal Express s'annonce comme une source variée et plaisante, quant à la présentation de traits

"Il renseigne, qui, mais il invite à approfondir non seulement la réalité historique propre à chaque événement, mais bien les à-côtés dans le contexte général de l'histoire... Le Boréal Express aide à redécouvrir le sens et à redonner le goût de l'histoire grâce à une formule dynamique, neuve et bien du vinatième siècle."

(Le Droit, 14 septembre 1963)



TROIS-RIVIÈRES - SEPTEMBRE 1963

#### 1666: L'ÂGE D'OR

Pour la première fois depuis le début de la colonie, les espoirs deviendront réalité. Tout semble vouloir concourir au développement de la Nouvelle-France : la nomination de Tracy au poste de Vice-Roi, l'envoi du Régiment de Carianan, l'arrivée du nouvel in-

La pacification des Iroquois inaugurera un climat de paix qui

Avec Talon commence une ère nouvelle. Au début de ce changement, il convenait de faire le point. C'est d'abord le premier recensement officiel. Nous connaissons alors le nombre total des habitants, leur profession. Puis c'est l'inventaire systématique des possibilités de la colonie

Déjà une certaine civilisation propre se manifeste dans le domaine des bâtiments. La nécessité de s'adapter au climat rend nécessaire de nouveaux modes de construction.

En Europe, Louis XIV accélère sa marche vers l'absolutisme. Il est admirablement secondé par Colbert. Quant à Charles II, il réussit à conserver à l'Angleterre la paix qui fait oublier les heures pénibles que ce pays vient de traverser.

Les colonies anglaises et hollandaises d'Amérique sont menacées. Les convoitises incitent à une guerre de conquête. Ces sentiments troubles ne menacent pas encore la Nouvelle-France.

Tous les espoirs sont permis.

"Louis XIV", Documentation française, 12 vues, noir et blanc.

@ AGE2 HIXE2

noir et blanc.

"La Société et les Arts au XVIIe siècle", Ed. Filmées, 35 vues, "Versailles et la Cour", Larousse, 22 vues, noir et blanc, vues, couleurs.

"Le premier empire colonial de France", Cimes CTMA, 29 "Richelieu", Cimes CTMA, 28 vues, couleurs.

#### EIFW2 EIXE2

siècles", réalisation de Ph. Brunet, Productions Occident. "Mouvements scientifique et technique aux XVIIe et XVIIIe

#### ● FILM DE COURT METRAGE

qe sceues q,ebodne: cours d'Histoire. Ils sont habituellement la reconstitution fidèle - Ces disques constituent un excellent moyen d'illustrer un

cuments sonores, 45 tours. "Louis XIV et le pouvoir personnel", Pathé-Marconi, série Do-

sonore, 33 tours.

"Visages de Louis XIV", Ducrétet-Thompson-Hachette, s. Encycl. Encyclopedie sonore, 33 tours.

"Procès de Charles 1er", Ducretet-Thompson-Hachette, série sonores, 45 tours. "Richelieu, homme d'Etat", Pathé-Marconi, série Documents

DIZGOEZ

mais sur le plan AUDIO-VISUEL. cle, Aujourd'hui, nous continuerons à traiter de la même période, bibliographie générale concernant l'Histoire universelle, XVIIè siè-Dans le dernier bulletin pédagogique, nous avions donné une

LE XVIIE SIECLE

#### CHRONIQUE DU BORÉAL

- Pour plusieurs, la "rentrée" a signifié un retour au travail. Mais pour les membres de l'Equipe, ce fut loin d'être un retour, puisque tous ont consacré la majeure partie des mois d'été à dépouiller et à compulser des documents. Nous osons croire que la lecture de ce numéro vous prouvera ce travail.
- Le nombre d'abonnés ne cesse d'augmenter. Nous dépasserons bientôt les neuf mille, si le tirage continue à progresser. Il va sans dire que nous comptons beaucoup sur la collaboration de
- Un certain nombre de nos lecteurs nous font parvenir soit des transcriptions de documents rares, soit même des articles rédigés à la façon du Boréal Express. Nous les en remercions sincèrement. Nous ne nous engageons pas à tout publier. Mais de temps à autre, nous le ferons. Ainsi, dans le numéro de 1660, l'article sur la Huronie a été rédigé par un père jésuite, spécialiste en Histoire.
- Notre journal, au cours du mois de septembre a fait la manchette dans deux journaux du Canada. D'abord, dans l'édition du 14 septembre du journal "Le Droit", un article signé Jean-Ray-mond Cyr, et intitulé : "Formule dynamique pour redonner le goût de l'histoire". Puis, samedi, le 28, dans la section magazine du journal "La Presse", un reportage photographique : "L'Histoire du Canada revue, corrigée et augmentée par l'équipe du Boréal Express" M. Pierre Bourgault était l'auteur du texte et M. Antoine Désilets, celui des photographies. Ces deux articles sont des plus sympathiques. Nous remercions les auteurs pour leur "lucidité"!!!

ATTENTION : Dans le numéro de 1660, page 5, article "La Recrue des bébés", il s'est glissé une double erreur. Il faut lire (para. 2) : "26 enfants sur 148 sont morts avant d'avoir atteint leur première année. Ce qui représente un pourcentage de 18%."

#### PALIVRE CERVANTES I

Le libraire Henri LeGras vous prie de prendre note que, dans son annonce (no 6, page 16), il a, par erreur, attribué "Don Quixate" à Lope de Véga. Il espère que les admirateurs de Cervantes ne lui en tiendront rancune.

(Gérard Malchelosse, in RHAF, VI: 449)

""Onne Illies de joie ou Filines du Roi, M. Lonción reprendi, explique, nore ou point."

Il procede por l'érude du désaul, lo recherche des faits et il y apporte un judiceux septir cirtique. Il élorgit considérablement le champ exploité por ses devanciers."

tion téminine en Nouvelle-France, Montréal, Les Editions Chan-teclerc Ltée, 1952, 230 pages. LANCTOT Gustave, Filles de joie ou Filles du Roi, étude sur l'émigra-

• LE PROBLEME

(W. M. Whitelaw, in C.H.R. (1935), p. 215)

rentation of an hypothesis based on a critical examination of such scholars as Romeau, Enguey, Solonse and Felance. Perhaps the most voluable part of this work is in the elaborate statistical tables in the appendices." 'The book makes no claim to be definitive. Indeed, it is avowedly the pre-

Montréal, 1934, 309 pages. çaise, coll. Documents historiques, Editions Albert Lévesque, LANGLOIS, Georges, Histoire de la population canadienne-fran-

tion française, précis historique, Québec, 1916, XII-90 pages. CARON, abbé Ivanhoé, La colonisation du Canada sous la domina-

čaise, (1919), 298 pages. noncées à l'Université Laval, Bibliothèque de l'Action fran-GROULX, abbé Lionel, La naissance d'une race, conférences pro-

(watie-claire Daveluy, in K.H.A.F., v:013)

"Ouvrage d'une sante loctatique, couronné par l'Accidemie françoise, el teintes, crounne, 1907). Al Solone, onación éleve de l'Ecole des Charlosts, docisur às tientes, ogrégé d'histoire et de philosophie, nous a certainement consacré une de ses mæilleures couvras. Elle fait untorité dez mous. (...) Des notes et des références viennent assures le lecteur de leux solidité."

Paris, Librairies orientale et américaine. E. Guilmoto, éditeur, (1908), XII-467 pages, Cartes, 23 x 15cm. prigines de la nation canadienne-trançaise, Troisième édition, SALONE Emile, La colonisation de la Nouvelle-France, Etude sur les

OUVRAGES GENERAUX

PEUPLEMENT ET COLONISATION

Dibliographie

#### L'ÉQUIPE VOYAGE

Le Boréal Express participera au cours des mois d'octobre et novembre à deux grandes manifestations culturelles : le Congrès de l'Association des Bibliothécaires de Langue française et celui de l'Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences. Lors des deux Congrès, le Boréal occupera un kiosque où ses lecteurs pourront rencontrer les membres de l'Equipe, surtout pour leur faire part de leurs suggestions. Du moins, nous l'espérons.

Le Congrès des Bibliothécaires se tiendra à Québec, les 12, 13, 14 octobre prochain. Quant à celui de l'ACFAS, il aura lieu lui aussi à Québec, les 1, 2 et 3 novembre. Le dimanche après-midi, 3 novembre, un des membres de l'Equipe, M. l'abbé Gilles Boulet présentera une communication sur "Le Boréal Express instrument de vulgarisation scientifique.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

#### QU'EST-CE QUE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'HISTOIRE?

Fondée à Québec le 20 octobre 1962, la Société des Professeurs d'Histoire groupe les enseignants de cette discipline à tous les

La Société a pour but de favoriser les échanges, tant sur le plan de l'enseignement de l'histoire que celui de la science his-

Des réunions et des excursions groupent les membres au cours de l'année scolaire.

Le Bulletin de Liaisons de la Société des Professeurs d'Histoire paraissant quatre fois l'an est adressé à tous les membres en règle.

La cotisation est fixée à deux dollars par année pour les professeurs et à un dollar pour les étudiants.

> S'adresser à : La Société des Professeurs d'Histoire Case postale 2 QUEBEC (Haute-Ville)

> > (Communiqué)

# ENQUETE PREMIER RECENSEMENT

#### POPULATION DU PAYS

Endroits	Population totale	n. de familles	hommes	femmes
	547	71	360	187
	533	89	315	218
	185	29	117	68
	452	96	291	161
	V STATE			
	153	27	99	54
	140	23	93	47
ND. des Anges Riv. St-Charles			7.50	
Charlebourg	112	24	67	45
	13	3	9	4
		A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	10000	
Trois-Rivières	455	69	299	156
		The Contract of		
	625	107	384	241
TOTAL:	3215	538	2034	1181

#### Peu d'élus au palmarès des familles nombreuses

Québec — En Nouvelle-France, on ne compte que dix familles de plus de sept enfants, sur un calcul de 405 familles. Chose remarquable, Trais-Rivières semble l'endarci à les foyers sont les plus Réconds. Dans ce poste, les enquêteurs ant signalé deux familles de dix enfants, Jeanne Méchin, 36 ans, épouse de Guillaume Pépin, 56 ans, a donné naissance à 5 filles et 5 agropns, deut l'éga varie de 3 à 18 ans. Les cadettes sont les jumelles Marie et Marquerite. Une autre famille des Trais-Rivières possède le même nombre d'enfants, celle de Pierre Guillet, dit Lejauensses, 40 ans, dom! Vépouse, Jeanne Saint-Père n'a que 37 ans. Cette famille compte 4 garçons, 6 filles de 3 à 16 ans.

Simon Denys, sieur de la Trinité, 67 ans, et Françoise Dutartre, 45 ans, sont les parents de la famille la plus nombreuse de la colonie. Cette famille compte 11 enfants. 5 filles, 6 garçons. L'aînée, Catherine est âgée de 20 ans, alors que le cadet, Jacques. n'en

Un des notables de la colonie donne l'exemple des familles nombreuses. Charles Legardeur, sieur de Tilly, 50 ans, est le père d'une famille de 10 enfants, 3 filles et 7 gar cons (2 mois à 17 ans). Son épouse, Geneviève Juchereau, n'est âgée que de 33 ans. La famille néo-française ne compte actuellement en moyenne que 3.7 enfants. Nous donnons ci-contre un tableau complet du nombre d'enfants par famille et par endroit.

						5		7	8	9	10	-11		
Québec	12	13	11	7	5	5	2	1	1	1	1	-	61	W .
Trois-Rivières	7	14	6	5	9	5	4	3	1	-	2	-	56	ES
Montréal	-	13	11	19	25	12	10	6	1	-	-	-	97	œ =
Beguport	4	3	2	4	3	5	2	All	1	6-	AR	1	26	₹ ₹
Ile d'Orléans	26	16	21	15	6	6	3	700	THE V	90-J	100	=	94	0 E
Autres	21	17	6	7	9	8	1	17	田田	(L)	MES.	-	71	
TOTAL	70	76	57	57	57	41	22	13	4	2	3	1	405	

#### Des Groseilliers et Radisson mal payés de leurs services

Trois-Rivières — On sait avec quelle joie les convois de fourrures de 1656 et de 1660 avaient été accueillis. Alors que le blocus iroquois menaçait de paralyser la vie économique de la Nouvelle-France, les deux Trifluviens avaient réussi à conduire des chargements précieux de fourrures qui avaient renfloué les coffres des marchands et redonné un peu de confiance aux Canadiens

Des Groseilliers et Radisson ont répété leur exploit, mais sans l'autorisation du Gouverneur et ils ont été fort mal reçus. Des Groseilliers a été mis en prison et ses fourrures confisquées.

## PIFRRF **BOUCHER** raconte

tendre de la bouche même de Pierre Bou-cher le récit de son récent voyage à Paris. On sait que le commandant des Trois-Rivières avait été chargé par Mons. Davaugour de porter des dépêches à la cour et d'y sol-liciter le secours que le Roy lui avait promis. Mais laissons la parole à Mons. Boucher:

"J'eus l'honneur d'être interrogé du Roy pendant trois quarts d'heure ou plus sur toutes les principales affaires du Canada. Je lui rendis un compte fidèle sur l'Etat du Je lui rendis un compte tidete sur l'Etat du Pays. Sa Mojesté me promit qu'elle prendrait le pays sous sa protection, ce qu'elle a foit. Elle m'accorda deux vaisseaux pour passer grafis tous ceux qui voudraient aller au Canada, et de plus cent soldats et des vivres pour deux cents, parce que Mons. Davagour en avoit déjà mené cent l'année précédente. Sa Majesté donna cuusi ordre d'envoyer des munitions de guerre.

"Chez le Roy et à la Cour, l'étais connu Chez le koy et a la Cour, Jerais connu sous le nom d'envoyé de Mons. Davaugour. Partout je fus bien accueilli, en particulier chez le comte d'Estrade notre Vice Roy et chez Mons. Colbert qui témoigna d'un inté-

#### IL FAUT DE TOUT POUR

S'il faut de tout pour faire un monde, il en faut peut-être encore un peu plus pour en faire un nouveau! Le recensement de l'intendant Talon nous révèle que les corps de métiers qui comprennent le plus de membres sont ceux de la construction et du vêtement.

charpentiers	
maçons	
tailleurs d'h	obits
menuisiers	
navigateurs	
cordonniers	
marchands	
tisserands	
bourgeois	
taillandiers	
boulangers	
meuniers	
tonneliers	
corroyeurs	
arquebusier	
chapeliers	
	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
chirurgiens	
	loutiers, drapiers, huissiers
chaudronnie	rs, chandeliers, instituteurs, jardiniers,
notaire	s, selliers, serruriers, tapissiers
charrons	
boutonnier.	brasseur, briquetier, charbonnier, coutelier,
	to be desired to the second

fourbisseur d'épêes, imprimeur, maître de barque, arthur de proposition de l'alle de l'elle d'épêes, proposition de pierre, tourneur .... 1

Deux détails, si la Nouvelle-france compte 1 à bourgeois, 15 de ceux-ci vivent à Québec. Un habitant de l'Ille d'Orléans s'est déclaré imprimeur alors qu'aucune imprimerie n'existe dans la colonie!

#### UNE ÉGLISE QUI S'ORGANISE

La Nouvelle-France, tranquillement mais sûrement, commence à avoir un personnel religieux bien adapté aux besains de la population. Depuis l'an dernier, le clergé québàcois compte dans ses rangs des Canadiens. Le rôle des Habitants nous révèle que le personnel religieux se compose de 96 membres.

A la tête de ce personnel, Mgr de Laval, évêque de Pétrée. Il est assisté de 18 prêtres et ecclésiastiques. Plus de 31 Jésuites, pères et frères, s'occupent du ministère, non seulement chez les Sauvrages, mois aussi pour les François de divers endroits.

Les religieuses sont au nombre de 46 : 19 religieuses ursulines, 23 Hospitalières et 4 filles de la Congrégation.

La population religieuse représente un peu mains de 3% de la population totale.



"Sa Majesté me promit . . ."

rêt très vif pour les affaires de la Nouvelle-

e remps de notre embarquement erant arrivé, je reçus à la Rochelle les paquets du Roy pour Mans. Davaugaur et nous fîmes voiles le 15 juillet pour Québec où nous ar-rivasmes le 28e octobre. Je remis à Mons. Davaugour les paquets du Roy et je lui ren-dis compte de mon voyage et de ce que le Roy lui envoyait, qui consistait en munition de guerre, des vivres pour deux cents hommes et cent soldats."

Il semble que notre ambassadeur extra il semble que notre ambassadeur extra-ordinaire peut se réjouir des résultats obte-nus et il est permis enfin d'espérer que la Nouvelle-France sortira bientôt de l'effroya-ble crise qu'elle traverse.

## de P. Boucher Un correspondant, qui nous demande de

Doléances

taire son nom, nous envoie des extraits d'une latre son nom, nous envoie des extraits d'une lettre dans laquelle Pierre Boucher lui ex-prime sa déception au sujet de l'attitude de Mons. Davaugour à son égard. "Après avoir fait rapport de mon voyage

"Apres aveir teil repport de men veyage 
å Mons. Devaugeur, le lui dis que l'avais 
emprunté de l'orgent pour lever cent hommes de travail, per le conseil de Mons. le comte d'Estrade, ofin de souloger les hobitants du pays, d'autont que le Roy ne foiseit rien payer pour leur possage, ou lieu que les Munchands exigeoient 75 livres lieu que les Munchands exigeoient 75 livres par homme. J'ajoutai qu'il était mort pen-dant la traversée plus de 60 hommes, tant soldats que travaillants; il me répondit : "JE NE M'EMBARRASSE POINT DANS CETTE AF-FAIRE LA TIREZ-VOUS EN COMME VOUS

"Dans ce même temps, le bruit courut que ces soldats et travaillants étaient morts de la peste, de sorte que personne ne voulut prendre ceux qui restaient. J'en demeu-rai chargé très longtemps, ce qui me causa une perte de 9500 livres, qui me fit un tort très considérable et dont le n'ai jamais pu être remboursé"

"Ma seule compensation a été qu'après avoir rendu compte à Monsieur Davaugour et soupé avec lui, il me donna les Commissions de Gouverneur des Trois-Rivières.

DEPUIS DEUX ANS

# l'abbé de Rancé tient le coup

L'abbé De Rancé qui, il y a deux ans, décidait de réformer son monastère de La se en Normandie, continue son travail malgré les surprises et les oppositions que soulève

Quand l'abbé De Rancé décida de rétablir la rèale primitive de saint Bernard dans Quand rabbe us Kante aeclaa de retauir la règle parmitire de satint serinara dans son abbaye clistercienne, plusieurs doutêrent du succès de son entreprise. L'immense abbaye, qui avait déjà abrité une communauté de deux cents moines, n'en comptait plus que six quand l'abbé décide de s'y installer et de la réformer.

quand l'abbé décida de s'y intitaler et de la rerormer.

Mansière De Rancé duit d'abord tenir lête aux six moines qui ne voulaient pas revenir aux règles primitives d'austérité, il dui ensuite — et il doit encore — faire face aux nombreuses appositions que les régles de l'austrines de transmisser de la comment severes appliquées dans son

breuses oppositions que les règles de pénilence extrêmement sévères appliquées dans son manatère soulivent un peu partout à travers le royoume de France.

A Paris, où on connait bien l'Abbé De Rancé, on se demande s'il maintiendre long-temps une vie aussi rigide. On se souvient encore du jeune abbé à l'intelligence fulgurante et à la culture extraordinaire que s'arrachaient les salons de la capitale. La différence brutale qu'il y a entre sa vie actuelle et calle d'il y a quelques années laisse bien des gens dais le doute. Ceux qui connaissent intimement l'abbé Jean Le Bouthellier de Rancé soutiennent cependant qu'il ira jusqu'au bout de ses intentions. Le mondain qu'il était, disentils, cavaitére d'une axtrême fermeté. Ce caractère, engagé dans une nouvelle voie, n'en

## LES DROITS DIVINS LA MONARCHIE

Deux thèses sont en présence. Les deux sou-tiennent que le Roi tient son pouvoir directe-ment de Dieu. Cependant alors que les uns

prétendent que le Pape conserve sur le Roi un droit de censure et de direction, les au-

tres affirment au contraire que les monar ques ne doivent rendre compte de leur ad-ministration qu'à Dieu lui-même. La première des deux thèses est surtout

défendue par les Jésuites. La seconde est celle que soutiennent la Sorbonne, la cour de France et la cour d'Angleterre. Afin de

laisser les lecteurs se faire une opinion sur la question, BOREAL EXPRESS a recueilli les principales opinions émises des deux côtés. En voici le dossier:

I.- LA SUPREMATIE DU PAPE

"Le souverain pontife peut et doit com-mander au roi de ne pas abuser de leur au-

torité".

— Le Père Sontarelli, jésuite italien, dans son troité de théologie en 1626:

"Le pape peut, même dans le domaine des choess temporelles, diriger les princes vers leur fin spirituelle; s'ils s'en détaurment, les punir et pas seulement en les excommuniant

mais en leur infligeant des peines temporel-les tel que les priver de leur royaume et délier leurs sujots de leur serment de fi-

II.- LA SUPREMATIE DES ROIS

JACQUES 1er, ROI D'ANGLETERRE, MORT EN 1625 :

"Les rois sont à juste titre appelés dieux, car ils exercent une puissance toute semble-ble à le puissance divine". Le Conseiller Le Bret, dans son TRAITE DE DROIT PUBLIC, en 1632:
"Les rois sont institués de Dieu, La re-veuté est une surraime autiserge défésée.

yauté est une suprême puissance déférée à yauté est une suprême puissance déférée à un seul. La souveraineté n'est pas plus divisible que le point en géométrie". Monssigneur Antoine Godeau, dans LE CA-TECHISME ROYAL, paru en 1659: "Que votre Majesté, à tout instant, se souvianne qu'il est un Vice-Dieu".

souvienne qu'il est un vice-tieu".
Voici les principoles opinions en présence.
Comme cette discussion touche à l'essence
même des états monarchiques, le BOREAL
EXPRESS, dans les prochoins numéres, con-tinuera d'élabourer son dossier à ce sujet.
sions cleur nous, A preuve, les conflits de préséngre, annue, L'apreuve, les conflits de préséngre, annue, l'épêque, exprésentent la me-préséngre, annue l'Esque, exprésentent la me-

préséance entre l'Evêque, représentant le pa-pe, et le Gouverneur, représentant le Roi

suite, mort en 1621 :

Robert Bellarmain, célèbre théologien jé-

Dans les milieux idéologiques comme dans les hauts cercles de la politique, on discute beaucoup du droit divin de la monarchie.



gravure de Drevet d'après Ph. de Champaigne

M. l'abbé Antoine ARNAULD, un des penseurs de Port-Royal. Ordonné prêtre en 1614, ce sévère théologien ne cesse d'accu-muler oeuvre sur oeuvre, depuis son célè-bre ouvrage : "La fréquente communion".

#### IL FAUT BAPTISER SANS DÉLAI

Québec — Certains habitants ayant pris l'ha-bitude de retarder la cérémonie d'administra-tion du sacrement de baptême, Mgr de Laval cru urgent d'émettre une ordonnance à ce

sujet.

Depuis le 29 mars 1664, ceux qui sans raison grave, tardent à faire baptiser leurs nouveaux-més encourent les peimes les plus graves, allant de l'interdiction à l'excommunication. Les pères et mères, de quelque condition qu'ils soient, ne peuvent plus ondoyer ou faire ondoyer leur enfants à la maison, aus f'il y a péril de mort. Malbeureusement, maloré les menaces de peimes enfaits alors de l'exceptions de l'exception de l'exceptions de l'exceptions

nes ecclésatiques, plusieurs parents tardent encore à faire baptiser leurs enfants. Quelques uns invoquent les dangers, d'autres la distance. La raison profonde du délai est le plus souvent

#### OUIÉTUDE DE PORT - ROYAL DES CHAMPS

MENACÉE



Ci-haut . Tableau de Ph. de Champaign

Depuis l'année dernière, Port-Royal des Champs est devenu l'endroit où toute la com-munauté rebelle de Paris s'est installée. On vient d'arrêter M. de Saci. L'abbesse, Mère Angélique Arnauld, (photo ci-haut) est la soeur du grand Arnauld.

un mémoire explosif:

# réclame l'enseignement

L'abbé Charles Démia, de Lyon, vient de remettre aux échevins de cette ville un long rapport intitulé REMONTRAN-CE.

L'auteur attaque avec violence la situation défavorable qui est faite aux enfants des pauvres dans l'éducation. Les familles économiquement faibles ne peuvent procurer à leurs enfants ni des précepteurs privés, ni l'enseignement qui se donne dans les écoles.

L'abbé Démia réclame qu'on organise le plus rapidement possible une série de "petites écoles" entièrement gratuites et ouvertes aux enfants pauvres ou

Il ne semble pas, à Lyon, qu'on donne suite à ces recommandations qu'on juge un peu saugrenues. On se demande avec assez d'à propos qui défraira le coût de ces écoles. Le mé-moire de l'abbé Démia est d'ailleurs jugé hautement fantaisiste et ouvert à des théories sociales

dangereuses. Dans l'entourage de l'abbé Démia, on soutient qu'il agira de lui-même si les autorités de la ville de Lyon ne font rien.

#### MGR DE LAVAL et les sociétés secrètes

(Paris - C. S.) — Le nouveau chef spirituel du Canada est-il membre de la Compagnie du Saint-Sacrement ? On nous l'a affirmé dans certains mi-

On nous l'a affirmé dans certains mi-lieux, mais, comme on peut s'en dou-ter, il nous a été impossible d'obtenir une confirmation explicite.

Une enquête menée auprès de ses condisciples du collège de La Flè-che et du collège de Clermont, à Pa-ris, qu'il a fréquentés de 1831 à 1847, nous a révélé que François de Laval a été un membre actif de deux pieu-ses associations secrètes : la Socié-té As et la Société de Branca de

nous a révelle que François de Lavalises associations secretes la Société des Bons Amis.

La Société des Aa, fut fondée au Collège de La Fléche, en 1840, par le père Bagot, jésuite. Elle réunissait les membres les plus zélés de la Congrégation de la Sainte-Vierge. On ignore le sens des énigmatiques lettres Aa. On a dit qu'elles signifiaient peut-être Amis anonymes, ou Association apostolique, mais la encore le secret a bloqué nos recherches. Les membres des Aa. s'engageaient à s'entr'ailder par la prière et la correction fraternelle à se consacres et surtout à s'intéresser activement à l'évangélisation des infidèles.

Une fois ses études terminées à La Flèche, monsieur François de Montigny-Laval entra au collège de Clermont, à Paris, où il retrouva le père Bagot qui l'enrégimenta dans une autre association secréte, la Société des Bons Amis, dont il fait encore partie, parait-il. Enfin, on sait qu'il a fait de longs séjours à l'Ermitage de Caen en particulier au cours des quatre annees qui ont précédé sa nomination comme vicaire apostolique du Canada. Il Ermitage de Caen es dequatre annees qui ont précédé sa nomination comme vicaire apostolique du Canada. Il Ermitage de Caen es dequatre annees qui ont précédé sa nomination comme vicaire apostolique du Canada. Il Ermitage de Caen es de la Compagnie du Saint-Sacrement. Avant son départ pour le Canada, monseigneur de Laval alla faire ses adieux à son père spiritue! monsieur de Bernières a alors remis à son serve de la compagie du Saint-Sacrement. mönseigneur de Lavai alla faire ses adieux à son père spirituel : mon-sieur de Bernières a alors remis à son illustre dirigé des avis en forme de règlement pour lui et pour les prêtres qu'il amen en Nouvelle-France. Dé-tail à noter, la plupart des prêtres choisis pour la Nouvelle-France sont

même s'ils vous torturent

#### IL FAUT ÊTRE BON POUR LES INDIENS

Québec. — Le Roi de France a des idées bien arrêtées sur les Sauvages de la Nou-velle-France. Il dit même avoir deux objets principaux à leur égard. Le premier est de procurer leur conversion à la foi chrétienne et catholique le plus tôt possible. Pour y parel catholique le plus sòt possible. Pour y par-venir, outre les instructions qui leur seront données par les missionnaires que Sa Majesté entrellent à cer effet, sous la direction de Mgr de Pétrée, son intention est que les officiers, soldats et tous les autres sujets traitent les Indians over douceur, justice et équité, suns leur faire jamais aucun tort équité, suns leur faire jamais aucun tort ni violence; qu'on n'usurpe point les terres sur lesquelles ils sont habitués sous prétexte qu'elles sont meilleures ou plus convenables aux Français.

Le second objet de Sa Majesté est de ren-Le second objet de Sa Majesté est de ren-dre dans les suites ces Indiens ses sujets travaillant utilement à l'accraissement du commerce qui s'établire peu à pau dans le Canada, quand ill sera blen cultivé. Mais son intention est que tout cela s'execute de banne volonté et que ces Indiens s'y por-tent par leur propre intérèn.

Pour se conformer aux inclinations de ces Pour se conformer aux inclinations de ces Indiens et surtout de ceux qui habitent les terres de l'Acadie, il est à propos que les Français se mettent en état d'acheter par échange tout ce que les chasseurs indiens leur apporteront en leur y donnant le mê-me prix que les Anglais.

Les désirs de notre Roi pourront devenir réalité le jour où la paix, une paix réelle, règnera en Nouvelle-France. D'ici là, l'occu-pation principale, étant la guerre, la douceur pour les aborigènes est chose difficile.



AMIS OU ENNEMIS?

Parmi les pratiques, les membres auront dans leurs maisons quelque image de la Sainte-Famille, devant laquelle elles feront leurs prières soir et matin à genoux. Elles entendront la Sainte Messe tous les jours, enrenaront la sainte messe rous les jours, autant que faire se pourra, sans préjudice de l'obligation qu'elles ont de prendre soin de leur ménage. Elles se feront un devoir d'assister aux assemblées qui auront lieu deux fois le mois.

deux fois le mois.

Après un mois d'épreuve, l'aspirante pourra être reçue membre de la Confrérie au 
cours d'une cérémonie spéciale.

Celles qui seraient intéressées à devenir 
membres pouront entrer en communication 
evec dame d'Aillebaust, de Québec, membre

(Communiqué)

Québec — La menace d'excommunication pèse toujours contre les trafiquants d'eau-de-vie. Par cette peine, celui qui en est frappé est retranché du corps de l'Egilse et considéré comme un membre infect et gâdé. Il est privé des prières et des suffrages des chrétiens et de tout usage des sacrements. L'entrée des égilses lui est interdite pendant le service divin.

Si, par imprudence, un excommunié notoire entrait dans une église, pendant que l'on dit la messe, le sacrifice de la messe ou tout autre service doit cesser jusqu'à ce que l'on ait chassé l'indésirable.

#### **AUX ÉTUDES**



Père LACOUES MAROUETTE 16 suite, en séjour d'études aux Trois-Rivières. Le père Druillettes devra lui enseigner la langue montagnaise. Le poste des Trois-Rivières est en passe de devenir un centre d'études indiennes.

#### Devenez membres de la Confrérie de la Sainte-Famille

Toutes les mères de famille de la colonie devraient se faire un devoir non seulement de devenir membres de la Confrérie de la Sainte-Famille, mais aussi de participer aux activités de l'association.

octivités de l'association.
D'après nos règlements établis, l'année dernière, par Mgr de Laval, lui-même, la fin de cette dévotion est d'honorer la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, et les Saints Anges et de règler les mênages chrétiens sur l'exemple de cette seinte femille qui doit être le modelse de toutes les cutres.

Qui aoir etre le modele de roures les autres. L'épouse membre de noire conférie s'en-gage à se soumettre à la volonté de Dieu. Elle doit aussi se proposer d'avoir, envers son mari, respect, obéissance, douceur, pa-tience à souffrir ses défauts et ses mauvaises

# L'EXCOMMUNIÉ, un être infect

Advenant le décès de l'excommunié avant le rappel de sa peine, son corps ne peut recevoir la sépulture ecclésiastique et il est jeté à la voirie. Tel un pestiféré, les fidèles doivent le fuir et ne pas engager conversation avec lui.

Tout un cérémonial entoure la prononciation de l'excommunication. Dans le cas de Pierre Aigron, par exemple, la sentence fut lue dans toutes les églises, lors du prône, toutes chandelles éteintes, pendant que l'on falsait sonner les clocker.

#### SUR LA TERRE COMME AU CIEL

Québec (d'après M. de l'1.) — Le ciel et la terre semblent être unis pour bouleverser les habitants de la calonie. Depuis près de trois ans, de nombreux tremblements de terre ont secoué la Nouvelle-France. Plusieurs comètes ont sillonné le ciel. Foce à des signes si terrificants, Mgr de Loval a parlé de punition, de chôtiment.

Le tout a commencé le 3 février 1663. Alors que le temps était calme et serein, on en-tendit un bruit épouvantable comme si un arand nombre de carrosses roulaient à toute grand nombre de carrosses roulaient à toute viteses sur des pavés. L'on entendait de toutes parts comme une grêle de pierres sur les toits, dans les greniers et dans les chambres. La terre tremblait; on craignait de la voir s'entr'ouvrir. Une poussière épaisse volait de lous côtés. Les partes s'auvraient d'ellesmêmes, d'autres qui étaient auvertes se fer-maient. Les cloches de toutes nos églises et les timbres de nos horloges sonnaient toutes seules. Les clochers aussi bien que nos maisons étaient agités comme des arbres quand le vent rugit. Les meubles se renversaient, des planchers se séparaient, des murs se

Cette première secousse, qui dura près d'une demi-heure, fut suivie de plusieurs aud'une demi-heure, fut suivie de plusieurs au-tres du mois de févirier au mois de septem-bre. L'effet premier des secousses sismiques en fut un d'épouvante. Comme on Ignoral ce que c'était, les uns criaient "au feu", les outres "à l'iroquois". Le terre se trémous-sait sous les pieds comme des flots agités sous une chaloupe. Plusieurs embrassient les arbres qui, se mêlant les uns dans les outres, ne leur cousient pos moins d'horret que les maisons qu'ils avaient autifées. D'outres s'artachaient à des souches qui, por leurs mouvements, les frappaient rudement à la polirine. Comme les premières secousses ourent lleu immédiatement avant les répoussanses car-

immédiatement avant les réjouissances car-navalesques, il va sans dire que ces derniè-res ne furent pas nombreuses. Le 15 octobre de l'année dernière, la terre

trembla encare l'espace d'un MISERERE. Le 2 janvier et le 3 février de la même année, on découvrit, dans le ciel de Québec, deux comètes, la première portant sa queue de-vant elle, et la seconde derrière. Le 19 jan-vier, vers les six heures du soir, parut sur Québec un globe de feu qui ne fit que pasl'on voyait comme en plein jour des maisons éloignées de deux lieues.

éloignées de deux lieues.

Cas pénomères étranges avaient été précédés de d'autres encore plus étranges. Au
cours du mois de décembre 1864, soit le
20, sur les trois houses de l'après-midi, l'on
vit paraître trois soleils éloignés les uns
des autres d'environ un quart de lieue. Ils
ont durés avairon une demi-heure, puis ils sont venus se joindre en un seul soleil

sauvages est la source de tous ces malheurs

A -My The see S THE PARTY NAMED IN

L'année dernière, les Jésuites ont exprimé Lamice deritere, les Jesutes ont exprime le souhait de voir s'établir en Nouvelle-France une imprimerie pour les langues. Il y a déjà un Dictionnaire français-algon-quin, (dont nous reproduisons la première page), qui n'attend qu'un imprimeur.

UN SOUVENIR PRÉCIEUX

une lettre Vincent de Paul

Les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Qué-bec possèdent un document d'une grande importance : une lettre autographe de Vin-cent de Paul, adressée en avril 1552, à la Mère Saint-Joseph, l'ancienne supérieure. Il lui disait, entre autres choses:

"Il est vrai que ceux qui m'ont fait hon-neur de vous rapporter l'estime que je fais des missions du Canada ont eu sujet de des missions du Canada ont eu sujet de le faire; car, en effet, je regarde cette oeuwre comme l'un des plus grands qui se soient folis depuis quitace cents au, et ces saintes âmes qui ont le bonheur d'y travailler, comme des âmes sraiment apos-toliques qui méritent l'opprobation et le secours de l'Eglise, portucilièrement vois et votre communauté qui contribuer à l'as-sistance spirituelle et corporelle des pau-vres et des malades, qui est le comble de la charité chrétienne, et en quoi je tien-drai à singulière bénédiction de vous aider, s'il plait au bon Dieu de m'en faire la grâce quelque jour."

Malheureusement, la mort de l'apôtre des pauvres a empêché la réalisation de ce souhait.

### Nouvelles Religieuses

Québec. - On a commencé à adoucir les rigueurs du carême; on peut maintenant manger des oeufs. Quant à la permission d'utiliser la graisse comme condiment, elle n'est pas en-

— Le 29 septembre dernier, l'abbé Morin a fêté son premier anniversai-re d'ordination. Il est le premier ca-nadien à devenir prêtre. Il a fait ses études au séminaire établi par Mgr de Laval, il y a trois ans.

M. de Tracy a fait don à la cha-pelle de Sainte-Anne de Beaupré d'un magnifique tableau.

- On a chanté, au cours du mois d'août un service solennel pour la Reine-mère, Anne d'Autriche. Le P. Dablon a prononcé l'oraison funèbre.

Les Jésuites ont commencé, dans — Les Jésuites ont commencé, dans Québec, des travaux de construction. Le 31 mai dernier, Mgr de Tracy a posé la première pierre de leur égli-se, M. le Gouverneur, la première de la première chapelle, M. l'intendant, la première de la deuxième chapelle, e M. le Saroys, représentant les Mes-sières de la Compagnie des Indes Occidentales, la première du portail.





## LES INSTRUMENTS **ESSENTIFIS** POUR VOTRE FOYER

Les nouveaux mariés voudront posséder, pour leur foyer, tous les instruments essentiels. Ils ne désirent pourtant pas faire de dépenses inutiles. Les visites que nous avons faites dans plusieurs maisons paysannes de Québec, de Trois-Rivières et de Ville-Marie nous permettent de leur donner les conseils

Le foyer n'est pas destiné à enjoliver une résidence. Il est strictement utilitaire. On fera bien alors de se méfier des marchands qui proposent toutes sortes d'instruments plus ou moins nécessaires à une bonne cuisinière.

Les objets strictement nécessaires pour qu'un fover soit utilisable sont

1.— Deux chenets solides en fer. La qualité des chenets compte beaucoup dans le chauffage d'un foyer. Choisir de bons chenets est toujours un excellent placement.

2.— La crémaillière doit être solidement fixée au côté de l'âtre. Elle doit être assez solide pour porter de grosses marmites. Elle doit pourtant bien pivoter sur son gond. Une bonne crémaillière maintien-dra l'épouse de bonne humeur. . .

3.— Une fourchette à feu, de fer autant que possible. Il faut la choisir avec un manche suffisamment long pour manier à l'aise les bûches et les tisons à l'intérieur du foyer.

4.- Une pelle pour retirer les tisons et la cendre

5.— Deux marmites de fer et deux marmites de cuivre. Il ne faut pas les choisir trop grandes pour un jeune ménage. Certaines gens préférent ne choisir que des marmites de fer. La cuisson, prétendent-ils, y est meilleure. Elles demeurent cependant très lourdes à manipuler. Et quand il faut retirer de la crémaillière une marmite de fer pleine de pot-au-feu, on la trouve bien lourde, surtout que la poignée en est toujours brûlante.

6.—Deux poêles à long manche pour cuire les oeufs, les crêpes, etc. Bien choisir la longueur du manche en fonction des dimensions de la cheminée.

7.— Il ne reste plus qu'à se procurer une bonne cuillière à pot, en cuivre, et le nécessaire de votre foyer est complet.

Paris (de notre attaché à la cour)

— Notre grand Roi fait la joie et le désespoir de ses cuisiniers. Il possède un appétit formidable. Nous l'avons vu, lors d'un diner, avaler plus de quatre assistiées de soupe, un faisan entier, du jambon en abondance, du mouton à l'ail, une perdrix, force légumes, des salades, une pleine as-siette de pâtisseries. Il a même com-plété ce repas par la dégustation d'une omelette au sucre et d'oeufs en

Tout est royal chez Sa Grandeur, même l'appétit!

d'une table...

A Paris, depuis quelques années, un Sicilien fait des affaires d'or en vendant des glaces et des sorbets. Ces mêts, jusque là presque inconnus en France, connaissent une vogue de plus en plus forte.

Marie-Thérèse d'Autriche a emporté dans sa corbeille de noce le chocolat. Même Mme de Sévigné est prise d'engouement pour ce produit.

L'année dernière, Charles Le-bran, aidé de six peintres et de deux cent cinquante liciers a com-mencé, à la Manufacture royale 60 Gobelins, un travail giantesque: re-présenter en seixe tapisseries l'his-toire du Roi. On ne prévoit pas que ce travail soit terminé avant une di-zature d'untest.

#### ...à l'autre

Une mode que personne n'ose blâmer se répand rapidement: pri-ser! La dame qui prise doit le faire délicatement, sans ostentation. La prisée se prend entre le pouce et l'index, d'un geste élégant. N'em-ployez jamais plus que ces deux doigts, car ce serait disgracieux.



placer une mouche de velours sur la lèvre inférieure. Il ne faut pas trop se moucher le visage. S'y appliquer une boîte de mouches serait signe

#### Préparation ďun Dîner

# d'apparat

De plus en plus, à la cour et chez les ri-De pius en pius, a la Cour et chez les ri-ches seigneurs, on se flotte de servir les meilleurs banquets, Plusieurs ont même fait ojouter un nouvel apportement à leur châ-teux: la salle à manger. On mange plus et mieux qu'ovant. Chez les libraires, on re-marque, de nos jours, un assortiment varié de livres de recettes. Un des derniers parus de livres de recettes. Un des derniers parus est celui d'un valet de chambre de notre grand roi, "Les Délices de la campagne", par Nicolas de Bonnefons. Pour aider nos lectrices dans la prépa-

Pour aider nos letrices dans la prépa-ration de leux grands repos, nous avons de-mandé au célèbre auteur de Bonnefons l'or-donnance à suivre; "la grande mode, nous dit-il, est de mettre quatre beaux potages aux quatre coins de la toble et quetre por-te-assiettes entre deux, avec quatre sollères qui toucheront les bassins des potages en

entrées dans des tourtières à l'italienne; les assiettes des convives seront creuses aussi afin que l'on puisse se représenter du po-tage ou s'en servir soi-même, ce que chacun désirera manger, sans prendre cuillerée à cuillerée dans le plat, à cause du dégoût que l'on pourrait avoir les uns des autres, de la cuiller qui, au sortir de la bouche, passerait dans le plat sans l'essuyer". "Le second service sera quatre fortes piè-ces dans les coins, soit court-bouillon, la

pièce de beeuf ou de gras rôti et, sur les assiettes, les salades. Au troisième service, la volaille et le gibier rôti, le petit rôti et ainsi tout le reste. Le milieu de la table reste libre, d'autant que le maître d'hôtel aura peine à y atteindre, à cause de sa largeur; peine à y atteindre, à cause de sa largeur; si l'on veut, on y pourre mettre des melons, les salades différentes dans un bassin, sur de petités assiertes pour la facilité de les présenter, les oranges et les citrons, les conflures liquides dans de petites abaisses en massepain, aussi sur des assiertes. Si vous recharcher l'originalité, vous pourrez servir comme beverage, à la fin du rest de la comment de la comme de la com

Louis XIV a daigné goûter cette nouveauté, il y a plus de 22 ans.

## un plat de choix

# **L'OMELETTE** SUCRE

Ingrédients :

4 oeufs ¿ tasse de sucre en poudre 1 pincée de sel 1 cuil. à table de zeste d'orange.

Préparation: Séparez d'abord les Préparation: Séparez d'abord les jaunes des blancs d'oeufs. Battre ensemble les jaunes d'oeufs et le sucre. Lorsque le tout est parfaitement lisse, ajoutez le sel. Dans un autre récipient, battre en neige les blancs d'oeufs et y ajoutez le zeste d'orange. Amalgamez les deux préparations et faites cuire comme une omelette ordinaire. Lorsque le tout est cuit, passez une lame rougie sur l'omelette préalablement saupoudrée de sucre. Servez lorsque le sucre est caramélisé.

#### AUBERGE

La Ville de Larochelle JEAN MAHEUST, prop

- pension
- e eau-de-vie

# SPECTACLES

# Avec "Le Misanthrope" Molière s'affirme définitivement comme le maître du théâtre contemporain

Jamais on n'aura vu un homme faire face à l'adversité avec autant de cran, d'énergie et de talent, que Jean-Baptiste Poquelin. On sait que cet homme, qui porte au théâtre le nom de Molière, doit faire continuel-lement face à une lutte farouche que mênent contre du lu, à la cour de France, le parti des dévides de l'ellement act de lu, à la cour de France, le parti des dévides de l'ellement set de l'ellement set de l'ellement set de l'ellement de l

être montré sur les planches.

Maigré toutes ces tribulations (ou oppositions), Molière demeure le fournisseur officiel des plaisirs de sa Majesté Louis XIV qui lui demande constent de la consultation de la consultat ve le temps d'écrire de fort belle

ORATEUR SACRÉ

Le carême prêché cette année devant la cour réunie à Saint-Germain par le chanoi-ne Jacques Bénigne Bossuet semble bien avoir consacré de façon définitive la répu-

me série de sermons devant le roi Louis XIV

me serie de sermons devant le roi couls AIV et ses courtisans. Coci est d'autant plus si-gnificatif que la série précédente ne remon-tait qu'à quelques mois puisqu'il s'agit de l'Avont prêché au Louvre à la fin de l'année

désarmante et pleine d'audace, sait parler

aux grands de ce monde avec autant de sincérité que s'il s'adressait à un auditoire de religieuses. On sait que le roi Louis XIV

il dicte

un poème extraordinaire

Londres - Dans un coin perdu de Londres,

Lonners — Dans un com perau de Conners, un homme est à réaliser une des œuvres les plus étonnantes de la littérature. Oublié de tous depuis la mort de Cromwell, son protecteur pauvre, aveugle, le poète John Milton dicte quotidiennement à son épouse et à ses deux rillets une extraordinaire épopée qui s'influent de consideration de la confidence de la confidence

vraisemoiaisement (H LOS) PARADISE. C'est un hasard providentiel qui nous a mis sur la piste de ce poète phénomènal que per-sonne ne connaît même en Angleterre. L'oeuvre à laquelle travaille Milton est presque achevée.

a laquelle travaille willou est presque actieve. Et si nous en croyons l'auteur, elle devrait être publiée d'ici quelques mois. Nous nous sou-mettons aux désirs de John Milson qui nous

a demandé de ne rien révéler de son oeuvre tant

qu'elle ne sera pas rendue publique. Ce que nous connaissons cependant nous permet d'af-firmer que la littérature mondiale est à la veille

de s'enrichir d'un chef-d'oeuvre dont la puis-

depuis des années

**S'IMPOSE** 

PAUVRE ET AVEUGLE

LE CHANOINE BOSSUET

COMME NOTRE MEILLEUR



IEAN-BAPTISTE POOUELIN

Avec le Misanthrope, qu'il vient de jouer lui-même après l'avoir écrit, Molière se classe d'emblée au premier rang parmi tous nos auteurs de théâtre. La pièce, rèsolument comique, comme tout ce qu'il a publié que comme tout ce qu'il a publié que comme on n'en avait point per le peux pour se peux jours de Pierre Corneille. Le portrait de cet Alceste, qui refuse les usages les plus courants de notre société, est du grand art.

Mais notre auteur ne se satisfait

Mais notre auteur ne se satisfait pas facilement d'un simple portrait. Il a placé son Alceste au milieu d'une société dont le dessin caricatural est société dont le dessin caricatural est aussi précis et aussi amusant que ce-lui des Précieuses ridicules qu'il nous donnait il y a déjà 7 ans. Qu'on attei-gne à cette qualité à travers autant de vicissitudes est proprement incom-préhensible, à moin qu'on ait du gé-nie. Molière en a-t-il? Nous serions bien prêts de l'affirmer.

DANS LES LETTRES NICOLAS

BOILEAU Nicolas Boileau-Despréaux vient de publier Nicolois Boileau-Despreatux vient de publice un pelfi avvrage qui comprend sept altires et un Discours au roi, L'auteur en est à sa première publication mois il n'est pos un in-connu dans la monde des lettres. Depuis plusieurs années déjé, Boileau-Despréaux li-tosit des extraits de ses satires dans les salons et dans les cobarets.

UN NOUVEAU VENU

Bâti pour la lutte, Boileau ne s'est jamais ait faute d'attaquer les auteurs à la mode ae la Tagon la pius mercante et la pius irre-vérencieuse qui se puisse concevoir. Il s'est-repidement acquis la réputation d'un hom-me intransigeant et irreductible qu'il faut surveiller. La plupart de nos grands auteurs le détentent cordiciement. Si Boileau est le détentent cordiciement. Si Boileau est le détentent cordiciement, cett beau caup grâce à cet finiple Disceur au rol qui les, promoneur et nispide Disceur au rol qui les, promoneur et le promoneur de la contraction de la contracti les accompagne.

Ne craignant aucune forme de lutte ni de chicane, doué d'un esprit et d'un jugement sûr, Boileau nous apparaît comme le jus-ticier qui s'est donné pour mission de pur-ger la littérature française de tous les écrits fades et précieux qui l'encombrent.

tades et precieux qui l'encombrent. La tâche ne sera pos facile. Elle est bien entreprise. Les sept satires qu'il nous sert aujourd'hui augurent bien. Nos auteurs à la mode n'ant qu'à se bien tenir. La répu-

n'a pas toujours aimé les vérités que l'abbé Bossuet fait éclater du haut de la chaire. Que malgré cela on le demande à nouveau indique en quelle estime on tient son talent d'orateur sacré et son zèle sacerdotal. Jean de la Fontaine

laisserait-il les CONTES pour les FABLES?

duchesse d'Orléans, rime de temps à autre des petites fables dont on dit qu'elles sont extraordinaires, de fine psychologie et de perfection littéraire.

Jusqu'à maintenant La Fontaine s'était a donné à la composition de contes libertins dont il a déjà fait publier deux séries en 1664 et en 1665.

des contes réussit aussi bien dans la fable nous assure-t-on dans les milieux qui en ont pris connaissance. Nous n'avons malheureu-sement pu obtenir le texte de quelques unes de ces fables. Nous aurions aimer les pré-senter à nos lecteurs. M. de La Fontaine nous assure cependant que son intention est d'en publier un petit recueil un de ces jours si le goût qu'il a actuellement pour ce geni

#### VIENT DE PARAÎTRE

#### HISTOIRE véritable DU CANADA

Par PIERRE BOUCHER

Florentin Lambert, à "I'Image Saint-Paul", Paris, vient de publier un ou-vrage sur le Canada. Il s'agit d'un traité sommaire sur les meeurs et productions de la Nouvelle-France. L'auteur en est Monsieur Pierre Bou-cher, qui a séjourné à Paris au cours des années 1661-62.

Le volume renferme 168 pages, à part 24 pages contenant le titre, une épître à Colbert, un avant-propos et une table des 12 chapitres, le tout format petit in-12.

Ce document est de grande valeur puisqu'il vient d'un homme qui con-nait la Nouvelle-France depuis une trentaine d'années. Dans ce travail, Mons. Boucher a voulu répondre de façon plus élaborée aux questions que lui ont posées le Roy et ses mi-nistres lors de son séjour à Paris. Son manuscrit porte, comme indica-tion de provenance: "De la ville des Trois-Rivières, en la Nouvelle-France, le 8 octobre 1663."

Le titre exact se lit comme suit "Histoire véritable et naturelle des productions du pays de la Nouvelle-France, vulgairement dit le Canada".

#### UN JEUNE DRAMATURGE ROMPT ..... AVEC PORT-ROYAL ET PRÉPARE UNE RENTRÉE **FULGURANTE**

Un jeune dramaturge tient actuellement le haut du pavé dans la lutte qui oppose les artistes à tous les jansénistes de France. Jean Racine vient d'écrire et de faire cir-culer des les milieux intellectuels de la capitale française deux Lettres à Nicole où l'esprit le plus mordant et la méchanceté la plus raffiné se rencontrent pour attaquer les gens de Port-Royal.

gens de Part-Royal.

Ce qu'il y a de plus surprenant dans l'attitude de Jean Racine, c'est qu'il est au sens
le plus fort du mot, un fils de Port-Royal.

Orphelin depuis le plus bas âge, il fut éle-Urphelin depuis le plus bas âge, il tut êle-vé por sa grand-mêre et sa tante, toutes deux religiausas à Port-Royal. Sa tante, la mère Agnès de Sainte-Thòcle, bui servit une varte semonce quand il présenta La thébatide, au théâtre du Polais-Royal, il y a deux ans. Racine ne lui pardonna pas cette lintrusion dans sa vie et ses lettres à Nicole sentent dans sa vie et ses lettres à Nicole sentent

bien leur petite vengeance. Loin de renoncer au théâtre, Jean Racine semble vouloir s'y intéresser de plus en plus. Jeune auteur obscur qui n'a encore fait jouer qu'une tragédie, Racine prétend à une carrière entièrement consacrée au théâtre. Sa Thébaïde est loin d'avoir causé une révolution cependant. Elle est dans la ligne des tragédies les plus conservatrices et les plus fidèles à satisfaire les goûts populaires. Ses amis excusent l'auteur sur son âge

Ses amis excusent l'auteur sur son âge 
— il n'a que vingt-sept ans — et offirment 
qu'il remplacera bientôt les deux Corneille 
et Quinault lui-même. Il faut admettre que 
sa tragédie Alexandre, jouée l'an dernier, 
démontrait un peu plus de maturité que 
première. Mois an est encore loin de la rentrée fulgurante et révolutionnaire que les 
amis de Racine nous promettent pour l'an 
interprés promettent pour l'an 
mis de Racine nous promettent pour l'an amis de kacine nous promettent pour l'an prochain. Nous préférons que l'auteur donne des preuves de son talent avant de procla-mer qu'il est autre chose qu'un petit dra-















# BOREAL SPECIAL ATION

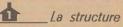
La maison paysanne

Notre maison paysanne est caractérisée par la solidité et le confort qu'on réussit à obtenir à partir de matériaux faciles à trouver sur place et par conséquent peu dispendieux.

On en distingue trois types différents le long des rives du Saint-Laurent. Nous présentons ces trois modes de construction dans un ordre établi selon leur importance et la fréquence de leur uti-

T

CONFORT



dite "en colombage"

La construction "en colombage" est de loin celle que préfèrent nas paysans. Nous la rencontrons partout, Dès qu'un colon en a les possibilités, il délaises les autres types de construction peur bâtir ainsi la maison qui deviendra sa demeure définitive. La structure de l'édifice est assise sur un rectangle de

pierres bien assujetties au sol. Quatre grosses poutres équar-ries sont couchées horizontalement sur ces pierres et forment le rectangle de base sur lequel viendra s'appuyer la structure

de la maison.

Cette structure est essentiellement constituée de poutres.

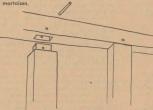
Équaries posées verticolement sur la base. Quotre poutres plus maissives forment les quotre coins. D'autres poutres de dimensions plus réduites viennent s'y ojouter tous les deux ou trois piede.



Cette structure verticale est couronnée d'un cadre de poutres équarries horizontalement placées sur les poutres verticales. Le cadre réunit celles-ci et sert d'appui à la struc-ture du toit. Les poutres horizontales sont fixées l'une à l'au-

tre, dans les coins, par enture à mi-bais.

Les poutres verticales sont fichées dans les poutres horizontales du cadre de base ét du cadre supérieur par tenons



La structure du toit, est aussi faite de poutres équarries Celles-ci toutes assemblées par tenons et mortaises, conso-lidées par de bonnes chevilles de bois, sont montées de telle façon que la pente du toit soit très pronnacée. Cela est essentiel, en hiver, pour éviter les accumulations de neige sur

Il reste à élever les murs proprement dits. La première opération consiste à remplir les espaces qui existent entre les poutres verticales. Certains le font-avec de courtes billes de bois légèrement équarries sur leurs faces supérieure et inférieure. D'autres prétèrent cependant emplir cet espace

avec de la pierre des champs et du mortier.

Ces murs seront recouverts, à l'extérieur, de planches de bardot fabriquées sur place, ou, si on en a les moyens, avec du plâtre acheté à Québec ou à Montréal.

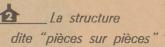


Pour asseair le toit de cette construction, quelques bonnes perches joignant les deux murs de côté, suffiront. La couver-ture est faite de longues écorces d'orme, en berceau, placées dans le sens des deux pentes. Un deuxième rang d'écorces est posé, mais en sens contraire, sur les premières. Elles ront les espaces laissés entre celles-ci et assureront l'étan-



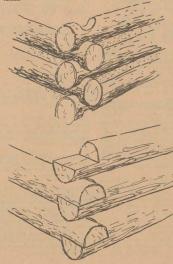
Quant à l'intérieur, plusieurs le laissent tel qu'il est. La enjorité des paysons préférent rependant un rang de planches de pin comme l'inition intérieure. Cela augmente considéroblement le coût de l'édifice mais lui donne une apparence plus chaude et constitue un isolant thermique

Quant au toit, sa couverture la plus courante est faite de planches verticales assemblées les unes à côté des autres. L'étanchéité en sera assurée par un deuxième rang de planches placé sur les joints.



Les maisons de ce type sont essentiellement des résidences temporaires. Les murs sont faits de longues billes de bois, équarries ou non, posées horizontalement les unes sur

Les billes d'un mur croisent celles de l'autre mur à chaque coin de l'édifice. Elles y sont jointes les unes aux autres par enture à mi-bois, ou elles sont croisées par simples en-





La structure

dite "en piles" ou "palissade"

La résidence paysanne temporaire se fait aussi selon la méhode appelée "en plies". La structure de cette habitation est la même que celle d'une palissade. On creuse une tran-chée d'environ deux pieds de profondeur en forme de retrangle et selon les dimensions de la maison. On y enfouit, debout, une série de billes da bois de la longueur désirée. Il faut veiller à ce que les billes qui constituent le mur d'en avant ou celui d'en arrière soient plus élevées afin d'assurer

Celui-ci est fait exactement de la même façon que dans



TRANSPORT DE CHARPENTE

Fr. Boucher

deux hommes
 deux boeufs

e 9 livres

Jacques Le Blond,

PRIX DE FAVEUR POUR LA PROCHAINE SAISON

MAISON À VENDRE

A Sillery, maison en colombages, de construction récente.

300 LIVRES COMPTANT (cause départ) S'adresser au Bureau du Boréal Express, F.B.



La maison seigneuriale

LA PIERRE DOMINE.

Les résidences les plus cossues de notre pays sont des constructions de pierre. La plupart des maisons seigneuriales et la grande majorité des édifices urbains sont construits de cette facon.



La structure de pierre varie légèrement selon qu'on em-ploie la pierre des champs ou de la pierre de taille. Elle peut varier aussi, légèrement, selon les traditions et la façon de travailler des maçons qu'on emploie. Les murs sont régulièrement enduits de plâtre à l'ex-

Les murs sont régulièrement enduits de plâtre à l'exterieur ofin de donner plus d'uniformité aux différentes façades. Il arrive aussi, dans la région de Québec, que le mur qui fait face au Nord-Est soit recouvert d'un rang de bardeaux qui assure une meilleure isolation thermique. On sait que le vent du Nord-Est est celui qui, à Québec, troîne derrière lui les plus grands froids.

Le toit de cas édifices comporte une structure de poutres équorries jointes ensemble par tenons, mortaises, et chevillas de bois, le toit en pignan doit avoir une pente frès longue et très prononcée pour éviter qu'il ne s'effondre sous le poids



de la neige, en hiver. Cette structure est ordinairement couverte de planches de bardeaux. On en rencontre, parmi les plus riches, qui utilisent des feuilles d'étain.

VOIR AUSSI nos articles SUR LE FOYER—p. 12 LA CHEMINÉE-p. 16

# FAITES vos MEUBLES

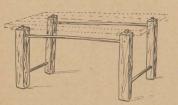
BRICOLE



- LA TABLE DE CUISINE.



La dessus de votre table peut être fait soit en plan-ches de pin soit en planches d'épinette. Celles-ci sont assemblées eun seul panneau per une planche qui sert de cheville. Cette planche, taillée en forme de triangle tranqué, mesurera à peu près six pouces à la bose et quatre pouces à l'autre extrémité. Sa longueur sera déterminée par la largeur même du panneau de la table. Ses côtés longitudinaux seront taillés en biseau. La plan-che cheville viendra s'insérer seus les planches du panneau dans un espace taillé aux mêmes dimensions mais avec un biseau renversé, (voir le dessin)



Les pattes de la table, faites de petites poutres éguarries, seront fixées au panneau par tenons et mortaises. On les réunira ensemble par de bonnes perches jouant le rôle de borreau et qui seront fixées aux pattes par des mortaises et des tenons chevillés.

Quant au siège lui-même, on le tresse en lanières de peau de chevreuil, en cuir de vache, en lanières faites de la partie intérieure de l'écorce d'orme, en paille, etc. Note: la hauteur du dossier ne doit jamais dépasser les épaules d'une personne assise.



La forme de siège la plus couramment utilisée autour de la toble de cuisine est le banc ou le bancel. La technique de fabrication de ceuc-ci varie énormément. Choupeut les construire comme il l'entend. Neus donnans cependant une illustration du banc le plus couramment

- VOS CHAISES.

Les pattes de la chaise et les montants du dossier seront faits en barreaux de pin ou de tout autre bais qu'on jugera convenable. Ils seront jaints ensemble par des mortaises et des tenons chevillés, Le dassier sera complété avec deux ou trois lattes de pin placées à l'horizontale entre les montants.

La mojorité de nos maisons poysonnes sont áquipées de list fixés au mur. C'est calui de vos meubles qui sera le plus facile à fabriquer. Il suffit de clouer au mur, à la nauteur voulue, deux rendins solides, en érable ou en bouleaux, leur longueur déterminent la largeur du lit. Un rondin de même diamètre sera fixé aux deux premiers et constituero le côté extérieur du lit. Ce cadre est ensuite et constituero le côté extérieur du lit. Ce cadre est ensuite pupuyé sur deux rondins verticaux, aux coins opposés au mur. On installe ensuite, à l'horizontale, une série de longues perches sur le cadre primitif. De jeunes bouleaux ou de jeunes trembles constituent le matériau idéal à cet effet. Tous ces maférioux, rondins, perches, serant réunis Tous ces matériaux, rondins, perches, seront réunis ensemble par des mortaises et des tenons chevillés

Pour bien dormir il ne reste plus qu'à couvrir le fond de votre lit d'une bonne couche d'aiguilles de pin, de rameaux d'épinette, de paille hachée, ou de feuilles de maïs.

Et bon sommeil . . .

QUÉBEC contre MONTRÉAL

#### La GUERRE des CHEMINÉES



1. - À LA FACON DES QUÉBECOIS

Les Québecis ont l'habitude de diviser leur maison de l'avant à l'arrière. Cela donne deux pièces principales au rez-de-chaussée, une de chaque côté de la maison.
Pour bien chauffer ces deux pièces, il suffit d'installer un foyer à chaque bout de l'édifice. Les maçons prévoient alors, à chaque bout du pignon, une cheminée à cheval sur .............

On rencontre aussi, dans la région de Québec, de gran On rencontre aussi, dans la région de Québec, de gran-des maions avec une seule cheminée au centre de la fotiure. Cela permet de donner une ligne beaucoup plus élégante à celle-ci. On peut même, de cette façon, construire le faite du pignon un peu en retrait vers l'Intérieur. Les gens que nous avons consultés à ce propos affirment cependant que cette façon de construire rend le chauffage beaucoup plus difficile.

Selon que vous vivez dans la région de Québec ou dans les environs de Ville-Marie, on vous proposera des façons toutes différentes de diviser votre maison. Ceci est très important pour l'apparence de votre demeure cer la di-vision intérieure des édifices décide de l'em-placement et de la forme des cheminées.



2. - LES CHEMINÉES "VILLE-MARIE"

Dans la région de Montréal, les constructeurs de maisons préfèrent diviser celles-ci sur la longueur. Il est donc né-cessaire qu'on y installe un foyer sur l'avant et un sur

cessaire qu'on y installe un toyer sur l'avant et un sur l'arrière.

Dès que la maison est suffisamment langue, on préfère cependant construire quatre foyers. Cel permet de diviser le rez-de-chaussée en quatre appartements avec un foyer pour chacun. Afin de saifsiraire à ces exigences, les maçons doivent alors construire quatre cheminées, deux à chaque côté du pignon et non à cheval sur celui-d' comme dans le cas des moisons québecquoises.

Pour plus de salidité on réunit ensemble les deux cheminées de chaque bout, par un paraquet de pierre qui atteint à peu prês au quatre cinquième de la houteur des cheminées. Caci donne aux édificies de Ville-Marie et des environs une allure un peu plus lourde qui brite la ligne élancée des toits mais confère aux résidences un aspect cossu qu'on semble beaucoup apprécier dans la région.

### BOULEVERSEMENTS POLITIQUES SUR LA CÔTE ATLANTIQUE

(Boston — de notre correspondant) — Il est encore trop tôt pour dire de façon certaine si la côte atlantique ne sera qu'anglaise, ou si elle sera aussi hollandaise, française et su6-doise. Depuis quelques années, les Mollandaish harcèlent sans cesse les établissements suédois du Delaware, tandis que les Anglais leur rendent la pareille à l'embouchure de l'Hudson.

Le contrôle de cet important cours d'eau est certes une préoccupation constante des coloniaux les plus éclairés qu'ils soient français, anglais ou hollandais, Peur le moment, les positions des Anglais sont excellentes. Mais la reddition de Stuyvesant n'est peut-lêtre pas définitélye, car la guerre se poursuit toujours entre les deux métropoles

A l'autre extrémité de cette voie de péné ration du continent on trouve les Français qui sont établis à partir du lac Saint-Sacrement, et le long du Richelieu jusqu'au Saint-Laurent. D'autre part les positions françaises en Aca-die sont fort instables et les Anglais y ont de sérieuses prétentions.

Parallèlement à cette épreuve de forces, une tendance à un certain regroupement s'annonce,

parfois dans le but avoué de mieux assurer la défense. C'est le cas des COLONIES UNIES DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE — Plymouth, Massachusetts, Connecticut et New Haven — qui se sont groupées en 1643.

Cette alliance a d'ailleurs été fatale au New Haven dont le Connecticut a souhaité officielle-ment l'annexion à partir de 1662. Malgré le sen-timent indépendantiste de la population contiment independantiste de la population con-cernée, sentiment clairement exprimé par un référendum d'octobre de la dite année, l'an-nexion est devenue un fait accompli depuis jan-vier de l'an dernier. Plusieurs habitants de Bran-ford ont préféré déménager à Newark, Esta Jersey, plutôt que d'accepter cette domination.

La même histoire menace de se répéter entre La meme instoire menace de se repeter entre le Maine et le Massachusetts, et peut-être ail-leurs aussi. La situation est telle qu'on pour-rait bien assister, d'ici quelques années, à une occupation anglaise de tout le littoral atlan-tique et à l'apparition de nouvelles colonies.

Toute la question est de savoir quelle ré-sistance opposeront la Suède, la Hollande et surtout la France?

AU SUJET DU MONOPOLE DE LA C.I.Occ.

#### ATTITUDE COURAGEUSE DE L'INTENDANT TALON

En mai 1664, soit à peine un an après la suppression des Cent-Associés, Sa Majesté créait la Compagnie des Indes Occidentales et la plaçait à la tête d'un véritable empire.

crebir la Compagnia des Inides Coccidentaies en la placolit à la tête d'un véritable empire. L'ensemble des concessions comprenant les Antillas, la cité d'Afrique Cop-Vert jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, le Canada, Terra-Neuve, l'Acadis et la terre ferme jusqu'à la floride.

Ces pays, qui soil-dif en passant ne sont pas tous libres d'occupants étrongers, and rét cédès "en toute seigneurie, propriété et justice", avec droits d'établir, sous commissions royales, les gouverneurs, les membres des conseils souverains et de nommer des juges tenus de suivre exclusivement la Coutume de Paris. Notons toutefois qu'elle ne s'est pas encore prévalue de ces privilèges, laissant au Rai ces différentes nominations. En qualité de seigneur, la Compagnie re-soit la jouissance des droits habituels et peut

disposer des terres par vente ou inféodation. Elle peut aussi faire la guerre et signer des traités d'alliance avec les peuples circon-

voisins.

Surtout, pour lui permettre, soi-disant, de subvenir à l'entretien des colonies, elle obtient le monopole de "tout le commerce et navigation" des pays concédés pendant quantité de la colonie de la colon tre ans avec exemption de droits et paiement de primes à la sortie et à l'entrée de ses marchandises.

En retour de ces privilèges, la Compagnie en retour de ces privileges, la Compagnie se charge de faire passer et d'entretenir aux colonies le nombre nécessaire de "curés et de prêtres, dont elle aura la nomination", de prétres, dont elle aura la nomination", voet l'obligation d'y construire des égliss. Depuis le 6 juillet de l'an dernier, date de sénce à laquelle le sieur te Barroys, agent général de la Compagnie, fit enregistrer par le Conseil souverain la concession, la Nouvelle-France est la propriété de la Compagnie des Indes.

contre cet état de chose que s'est

maigre rappui de la Cour, la Cempagnie des Indes occidentales éprovue des difficultés à transiger avec les coloniaux. Son impo-pularité est évidente, et elle n'est pas pro-pre à la Nouvelle-France. Nous savons en effet que le marquis de Tracy a déjà eu à réprimer un inquiétant soulèvement en Mar-

Compagnie des Indes orientales, fondée dans les mêmes circonstances que l'autre, doit aussi prévenir une pareille opposition. Elle est pourtant mieux établi et son capital de

9,000,000 la place dès le départ en meil-leure posture que la C.I.Occ. qui n'a reçu, selon nos informateurs, que 4,000,000. Mal-gré les mécontentements multiples, il semble que cette double entreprise puisse réussir s'il y a augmentation du capital et du nom-bre des navires.

# Le Père P. Ragueneau COLBERT

Nous avons eu la bonne fortune d'obtenir le texte d'une lettre écrite à Colbert, le 7 novembre 1664, par le Père Ragueneau. Ce religieux est très au courant des problèmes du Nouveau d'Archau de 1836 à 1682 de 11 connaît bien la mentalité des Iroquois, avec lesquels il a vieu un an, au poste de Gannentalna, chez les Onnontagués.

Le Père Ragueneau avertit le ministre que des informations reçues de La Haye lui ont appris que les Anglais ont levé une armée de 10,000 hommes et qu'ils ont pris New-Amsterdam et "ont déporté les habitants avec permission de transporter ailleurs leurs propriétés dans un déla de trois mois ce muitet le la constitue de la constitue d dans un délai de trois mois, ce qui est im-possible."

possible."

La capture du poste-clef de la rivière Hudson peut assurer aux colonies anglaises d'Amérique le contrôle politique et économique du pays, Le religieux avertit Colbert que le trifluvien des Groseilliers est à Boston et qu'il aurait lui-même suggéré aux Néo-Angleterriens d'enlever aux Nilonadais la maitrise de la route la plus directe pour atteindre le coeur du continent américain. Cet homme est "capable de tout, derit le Père Ragueneau, il est audacieux, hardi, terdindés surconait le pays à la perfection." Ses décindés surconait le pays à la perfection." Ces décindés surconait le pays à la perfection." Ces derindés surconait le pays à la perfection de la la France.

Sans le dire ouvertement, le père laisse en-tendre à Colbert qu'il serait sage de ramener es Grosselliers à la France en faisant droit à ses réclamations. On sait que des Groseilliers a porté sa cause en France, mais qu'on ne l'a payé qu'en belles paroles.

# Le Naturaliste = PIERRE BOUCHER guteur de "L'HISTOIRE VÉRITABLE ET NATURELLE DES MOEURS ET PRODUCTIONS DU PAYS DE LA NOUVELLE-FRANCE"



Il y a des noyers de deux sortes, qui apportent des noix : les uns les portent grases et dures; mais le bois de l'arbre est portent grases et dures; mais le bois de l'arbre est portendra et l'on ne s'en sert point, sinon à faire des sabots, à quoi il est fart propre, ce celui-là, il y en a vers Québec et les Trais-Rivières en quantité, Mais peu en montant plus haut. L'autre sorte de noyer porte de



petites noix rondes, qui ont l'école tendre comme celles de France. Mois le bois de l'arbre est fort dur et rouge en dedans. On commence d'en trouver au Mont-Royol, et il y en a quois le pays des Iroquois. Les Sauvages même se servent des noix pour faire de l'huilej, laquelle est ex-